

Les *Pavillons infos*

N°84 avril 2013 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois





Société C.P.B.
Gérant : Alain LESUEUR

PNEUMATIQUES TOUTES MARQUES

CONTRÔLE ET RÉGLAGE TRAIN AVANT PAR ORDINATEUR
VULCANISATION - ROUES ALLIAGE - AMORTISSEUR - BATTERIES

2-4, av. Camille-Desmoulins - 6-8, av. Aristide-Briand - 93190 LIVRY-GARGAN

01 43 81 53 13



Administrateur de biens / syndic

19 allée de la Franche Comté,
BP 1 93320 Les Pavillons sous Bois

01 48 47 87 51

Courriel : syndicgidoin@gmail.com



Découvrez les offres exceptionnelles sur [syndic gidoin.fr](http://syndicgidoin.fr)



DE MELO

Jardinage - Elagage - Bricolage

4, impasse Danielle Casanova aux Pavillons-sous-Bois

06 84 84 85 64 - 01 41 64 52 77



Cours de Zumba à la carte, choisissez votre moment détente !!!!



Renseignements : 06 66 51 13 04 / betty@1-9-3zumba.fr

www.1-9-3zumba.fr

173 boulevard Pasteur - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France

PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz

Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

Philippe DALLIER

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI :1^{er} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11ans),
Conseillère générale

Yvon ANATCHKOV :2^e Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Jacqueline DURAND :3^e Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale, au RSA et au Handicap

Jacques ANDRÉ :4^e Adjoint au Maire, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement Economique
et à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

Annick GARTNER :5^e Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance, à la Santé et à la Dépendance

Marc SUJOL :6^e Adjoint au Maire, délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC :7^e Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Michel BRUAS :8^e Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et à la Rénovation Urbaine

Christine GAUTHIER :9^e Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Pro-
preté de la Ville

Serge CARBONNELLE : .Conseiller municipal délégué aux Finances

Serge DELRIEU :Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Guy CHAMPEAU :Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

Martine CUMIN :Conseillère municipale déléguée aux Loisirs des Seniors

Gérard CHAUVET :Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Permanence :Le député **Daniel Goldberg** reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville
d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi,
(12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Popu-
lation-Etat civil.

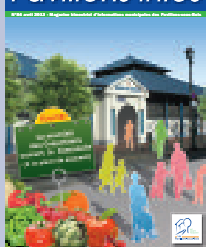
Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville -
Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Par mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr

Consultez également le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Les
Pavillons infos



LES PAVILLONS-INFOS

*Magazine d'informations municipales de la ville
des Pavillons-sous-Bois - N° 84 avril 2013
Tirage : 12 000 exemplaires*

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : Service Communication,
Florence Gadroy, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : ISA PLUS - Sevran cedex - 01 43 84 41 41

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Travaux
- Déploiement de la fibre optique
- Concertation préalable à l'aménagement de l'entrée de Ville
- Budget primitif 2013
- Le site Internet fait peau neuve !

17

ECHOS

20

CULTURE

26

ASSOCIATIONS

33

SPORTS

37

EXPRESSION

POLITIQUE

38

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois



Existe depuis 1989

IMPERIAL ESPACE

Installation d'antennes télévisions hertziennes et satellites en milieu collectif et individuel

Partenaire Canal+/CanalSat et Orange

Motorisation de portes de garage, portails et volets



Portes automatiques

13, allée de la Pompe - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 61 30 48



139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.



Particuliers
et professionnels

FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES - FERMETURE DE RESIDENCE

CONTROLE D'ACCES
☎ 01 48 48 12 66 ☎ 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr



Portes automatiques

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449



LES PAVILLONS MAGIQUES

Bazar * Droguerie * Cadeaux * Carterie * Jouets * Outillages * Accessoires de téléphones portables

9-11, allée Robillard
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

01 48 47 06 37

Ouverture non stop :
du lundi au samedi de 9h à 19h30
Dimanche de 10h à 13h

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

FOUCAULT

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



Le haut débit arrive aux Pavillons-sous-Bois

Régulièrement, je suis interrogé sur l'impossibilité d'obtenir un accès Internet avec un débit correct, sans parler de l'impossibilité absolue de s'abonner à la télévision par câble. Bien souvent, dans les agences de France Télécom, aujourd'hui d'Orange, le personnel répond aux clients mécontents : «C'est la faute de la mairie, allez vous plaindre au maire». C'est tellement simple... Le maire est responsable de tout, c'est bien connu.

Quelle est la vérité ? Sur les deux-tiers de notre commune, le réseau téléphonique ne permet qu'un faible débit. Cela tient au fait que ce réseau est ancien et n'a été conçu, à l'origine, que pour le téléphone. Ainsi, si vous avez la chance de ne pas être trop loin du central téléphonique, ou d'un répéteur, le débit de votre ligne peut être correct, sinon « ça rame »...

Notre ville n'est pas la seule dans ce cas. Dans le département, comme dans toute la petite couronne, la situation est à peu près la même. Pourquoi ?

Rappelons d'abord que le réseau téléphonique est la propriété de l'opérateur historique France Télécom et que les communes n'ont aucun moyen juridique de lui imposer les investissements nécessaires à son amélioration. Et puis, au nom de quoi l'argent du contribuable local devrait financer des investissements privés ?

Dans les années 90, afin de construire un réseau indépendant du réseau téléphonique, certaines villes ont passé des accords avec un câblo-opérateur. Bien évidemment, Paris et les villes les plus denses, aux populations les plus riches, ont été les premières visées. Ces entreprises privées pensaient y gagner suffisamment d'argent pour amortir les énormes investissements que cela représentait. Le reste de la banlieue et de la France devait venir ensuite, grâce aux bénéfices alors attendus.

Aux Pavillons-sous-Bois, nous avons conclu un accord avec l'un de ces câblo-opérateurs UPC France, qui a d'ailleurs réalisé les études techniques et même commencé les travaux, fin 1999. Malheureusement, la « bulle internet » a alors éclaté et tout s'est arrêté net. Le modèle économique avait volé en éclat.

Pendant toutes ces années, France Télécom n'a quasiment réalisé aucun investissement permettant d'améliorer son réseau et il n'y avait plus aucun investisseur dans le câble. Heureusement, le développement spectaculaire de la téléphonie mobile a enfin changé la donne.

En 2010, le gouvernement s'est tourné vers les deux grands opérateurs, Orange et SFR, leur demandant de proposer, contre une autorisation d'exploitation, un plan de couverture haut débit des zones considérées comme non denses. Ainsi, aux Pavillons-sous-Bois, c'est SFR qui va réaliser le déploiement de la fibre optique. Les études ont été réalisées en 2012 ; le déploiement commence cette année et doit se terminer fin 2016.

La commercialisation du service débutera en 2014, sans que je sois en mesure de vous préciser à quelles conditions. Ce qui est malheureusement certain, c'est que les choses seront plus simples et moins chères, pour les abonnés, dans l'habitat collectif que dans les zones pavillonnaires, SFR prenant à sa charge le câblage des immeubles.

Voilà la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Je retardais le moment de communiquer sur ce sujet parce que je ne disposais pas de tous les éléments d'information qui vous seront utiles. Ce n'est pas encore le cas mais, maintenant, vous en savez autant que moi.

Philippe DALLIER
Votre Maire

Travaux dans la Ville

Gymnase Léo Lagrange

Les travaux de rénovation du gymnase ont débuté depuis début février. Ils concernent actuellement le grand gymnase où les entreprises interviennent pour la dépose du bardage bois intérieur. A partir de la fin du mois de mai, sous réserve de bonnes conditions météorologiques, les intervenants pourront entreprendre la dépose des bardages bois extérieurs et poser les revêtements isolants.



Une nouvelle passerelle piétonne sur le canal de l'Ourcq

Les travaux du futur collège Anatole France de la rive nord du canal de l'Ourcq ont démarré.

Pour la ville des Pavillons-sous-Bois, le contrat de Partenariat Public-Privé passé par le Conseil Général, prévoit également la réalisation d'une passerelle à destination des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos.

Ce nouvel ouvrage offrira aux habitants un accès direct au nouveau collège, au jardin public et au bâtiment de l'ancienne colonie de la Villette qui accueillera une crèche et des locaux associatifs, à l'école Jules Verne et au nouveau dojo, au nord, ainsi qu'aux commerces de proximité de l'entrée de ville de la Fourche, au sud.

Les travaux de cette passerelle commenceront dans le courant du mois de juin 2013 et entraîneront pour les riverains des nuisances sonores et visuelles liées au chantier jusqu'en fin d'année 2013.

Par avance, nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne occasionnée par les travaux.



Dojo

La ville a été contrainte de relancer un nouveau marché pour les travaux de plomberie et de chauffage du futur bâtiment. Les délais imposés par la procédure des marchés publics entraîneront donc un report de plusieurs mois du calendrier initial.



Travaux de voirie

La société SADE a réalisé tout au long du mois de mars, pour le compte du SEDIF, des travaux de modernisation de branchements plomb sur de nombreuses voies de la ville des Pavillons-sous-Bois.

L'entreprise ERDF, en charge de l'enfouissement des fils nus, réalise de nombreuses interventions sur le territoire de la Ville. Les travaux concernent les allées Robert-Estienne, Henri-Barbusse, Huguette et Voltaire (tronçon : Henri-Barbusse-Trésor-Perdu).

Courant 2013, ERDF interviendra sur les allées du Colonel Fabien, Pierre-Brossolette, Lazare-Carnot, Pierre et Marie-Curie et Jean-Baptiste Clément.

Espaces verts

Le service des Espaces verts de la Ville a aménagé certains espaces le long de la ligne du Tram Train, boulevard Pasteur. Des vivaces, des rosiers et des magnolias ont été plantés fin mars. Deux projets de square sont actuellement à l'étude par le service des Espaces verts et de la Voirie. Ils seront situés place de la Libération et dans l'Ancien cimetière.

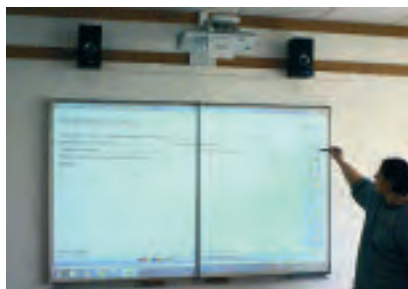


Déchèterie

Le projet de nouvelle implantation de la déchèterie est actuellement à l'étude et les procédures de marchés publics seront lancées dans les prochaines semaines. Après avoir été provisoirement installée allée du Colonel Fabien, la future déchèterie sera implantée sur le terrain de l'ancienne école Louise Michel sur une surface de 1.550m². L'ouverture est prévue fin 2014.

École Jules Verne : mise en place de tableaux numériques interactifs

Depuis quelques semaines, la Ville des Pavillons-sous-Bois a équipé l'école Jules Verne de tableaux numériques interactifs. Cette nouvelle technologie permet aux élèves de suivre des cours avec une approche plus vivante et aussi plus ludique. 5 vidéo-projecteurs interactifs ont pris place dans les classes et dans la bibliothèque, tandis qu'un tableau numérique interactif a été installé dans l'hémicycle. Véritables tablettes géantes munies d'un stylet, ce nouvel outil fonctionne comme un ordinateur. Les enseignants peuvent préparer des cours plus riches au niveau du contenu grâce à l'utilisation de vidéos, d'images, ainsi qu'à un accès à de nombreuses bases de données. La Ville a prévu d'étendre cette technologie de pointe aux autres établissements scolaires, qui nécessite au préalable des travaux de câblage.



Réunions publiques

Philippe Dallier, Sénateur-Maire et les élus de la ville vont à votre rencontre dans votre quartier pour aborder avec vous les sujets qui vous touchent dans votre vie de tous les jours et vous informer sur les projets en cours de réalisation et à venir.

- **Mardi 23 avril 2013 à 20h**
École Monceau
- **Jedi 25 avril 2013 à 20h**
École Brossolette

Les réunions qui se tiennent dans les écoles Jules Verne, Marguerite Léopold et Jean Macé se sont déroulées du 15 au 18 avril 2013.

Débranchement du T4 : un avis favorable de la commission d'enquête

Suite à l'enquête d'utilité publique portant sur le débranchement du T4 à la Gare de Gargan, qui s'est déroulée du 10 décembre 2012 au 24 janvier 2013, la Commission d'enquête a rendu, le 25 février 2013, un avis favorable sans réserve à la Déclaration d'Utilité Publique du projet de débranchement du T4 entre Gargan et Montfermeil.

La Commission d'enquête a par ailleurs recommandé de porter une attention particulière :

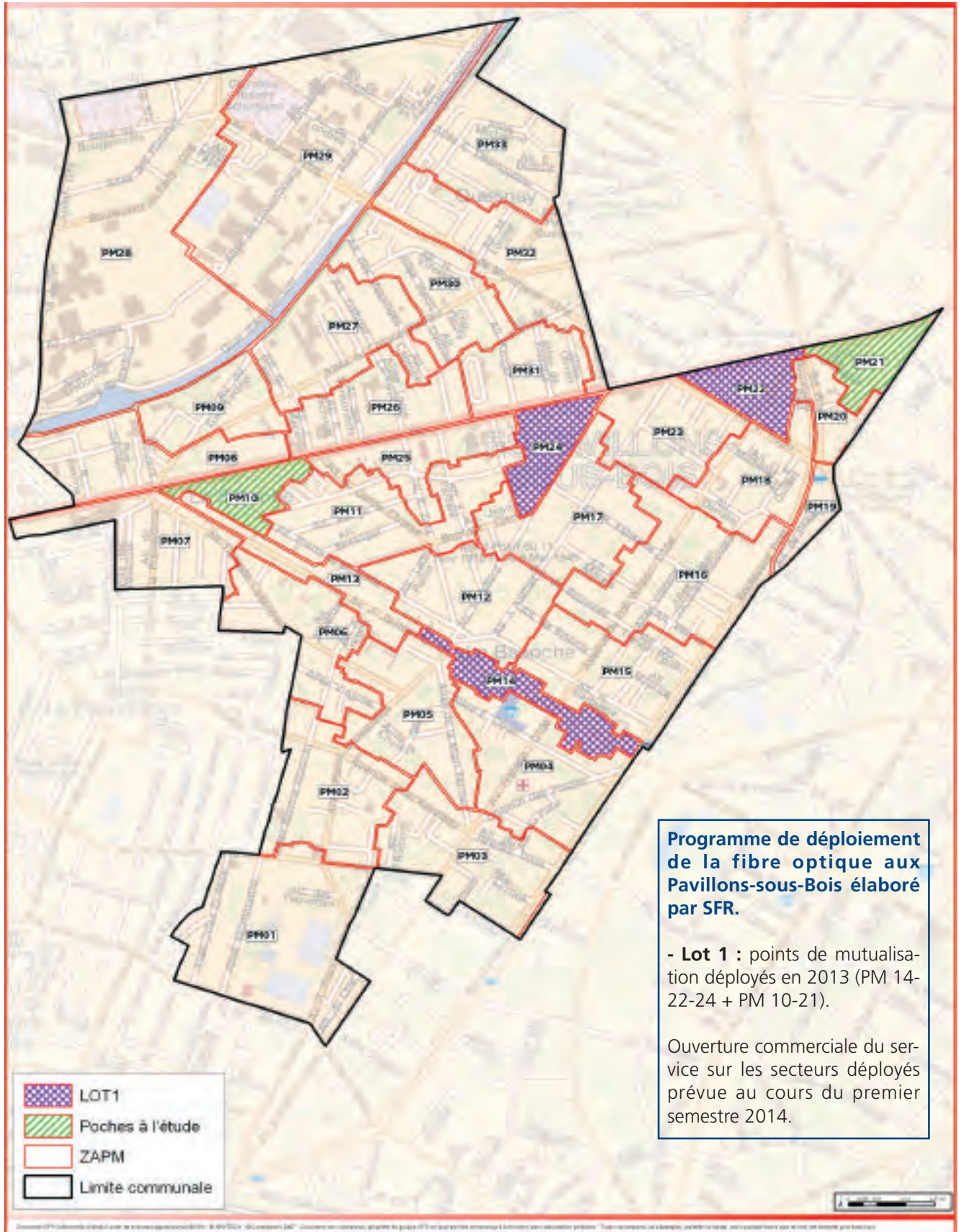
- à la nécessité de préserver l'accès aux commerces et éventuellement d'indemniser, comme cela est prévu, les pertes dues à la période des travaux ;
- à la circulation routière, particulièrement dans le secteur de la Gare de Gargan ;
- à la communication entre les riverains et les utilisateurs de la ligne T4 pendant la durée des travaux.

Dans les prochains mois, les maîtres d'ouvrage STIF, SNCF et RFF devront s'attacher à apporter des réponses concrètes à l'ensemble de ces recommandations.

Le Conseil Municipal des Pavillons-sous-Bois a été saisi par M. le Préfet pour émettre un avis sur le dossier de mise en compatibilité du POS, sur le procès verbal de l'examen conjoint du dossier et sur le rapport et les conclusions de la commission d'enquête. Cet avis sera soumis au Conseil du 22 avril 2013.

Après avoir reçu les délibérations des quatre communes concernées, ainsi que la Déclaration de Projet que doit prendre le STIF sur ce dossier, le Préfet de la Seine-Saint-Denis se prononcera sur la Déclaration d'Utilité Publique du projet.

Déploiement de la fibre optique



Lancement de la concertation préalable à l'opération d'aménagement de l'entrée de Ville Ouest – secteur de La Fourche

La démarche menée par la ville des Pavillons-sous-Bois a été initiée par la volonté de sauvegarder et mettre en valeur les deux Pavillons de Garde situés de part et d'autre de l'avenue Jean-Jaurès.

La Ville mène aujourd'hui une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de l'entrée de Ville Ouest, intégrant notamment la nouvelle ligne de Transport en Commun en Site Propre, le Tzen3, sur l'axe de l'avenue Aristide-Briand.

Les objectifs poursuivis sont :

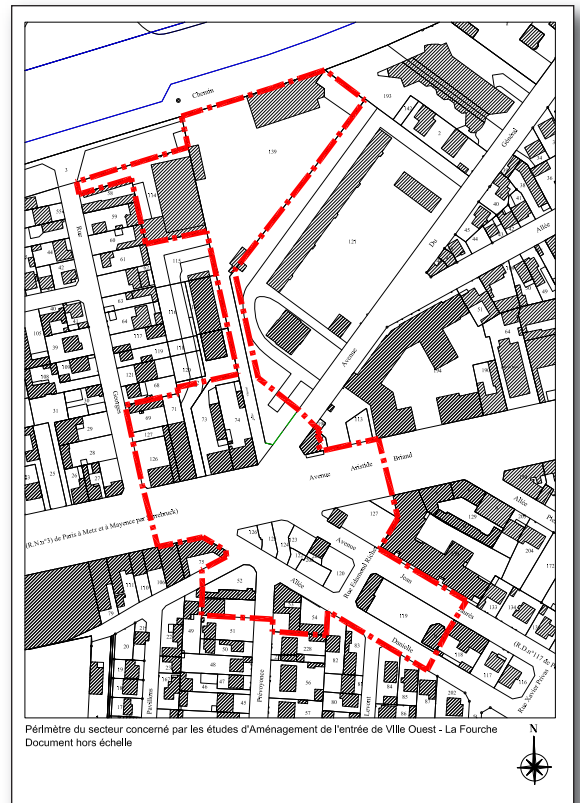
- l'identification d'une véritable entrée de Ville autour des deux Pavillons de Garde,
- le dévoiement de l'avenue Jean-Jaurès vers l'allée Danielle-Casanova, éloignant ainsi les deux pavillons de la circulation routière,
- l'aménagement d'une véritable place publique autour des Pavillons de Garde,
- la création d'un nouveau front bâti à vocation principale d'habitat

sur les parcelles encadrant la nouvelle place, de part et d'autre de l'avenue Aristide-Briand,

- l'ouverture de ce secteur sur le canal de l'Ourcq.

Les modalités de concertation :

- la mise à disposition des habitants d'un dossier alimenté au fur et à mesure de l'avancée des études et réflexion,
- l'ouverture d'un registre de concertation pour recevoir les questions et observations des habitants,
- une information suivie dans le Pavillons infos et sur le site Internet de la Ville,
- la communication sur l'état d'avancement des études lors des réunions publiques de quartier.



Les documents sont consultables au Service Urbanisme de l'Hôtel de Ville – Allée Etienne-Dolet, aux heures d'ouverture : 9h-12h30 – 13h30 -18h (fermé le jeudi après-midi)

Nouveau : un marché le dimanche matin aux Coquetiers à partir du 21 avril 2013

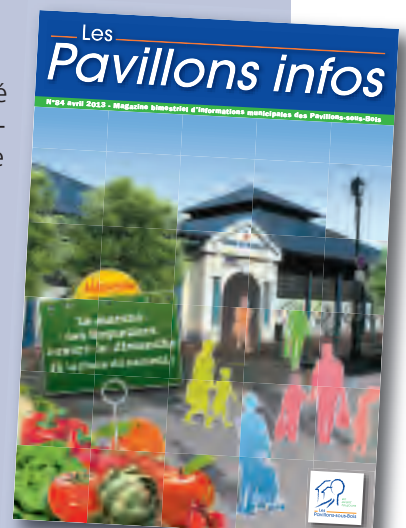
Afin de dynamiser le commerce sur le secteur des Coquetiers, la Ville a souhaité mettre en place un nouveau marché, le dimanche matin, afin d'offrir la possibilité aux habitants du secteur de pouvoir faire leurs achats alimentaires le dimanche.

Dès le dimanche 21 avril, une dizaine de commerces alimentaires, entourés de 2 ou 3 commerces de prêt-à-porter, auront pris place au sein du marché couvert des Coquetiers. Lors de son ouverture, des animations seront organisées et une centaine de bons d'achat d'une valeur de 5€ pourront être gagnés.

Rendez-vous dimanche 21 avril au marché des Coquetiers, ouvert de 8h à 13h !

A noter : à l'occasion de la fête des mères, les commerçants des marchés de la Basoche et des Coquetiers offriront, le dimanche 26 mai, 3000 orchidées à leurs clients.

Marché des Coquetiers
Angle avenues Franklin / Louis Auguste Blanqui
Ouvert le mercredi matin et le dimanche matin.





Budget primitif 2013

par Serge Carbonnelle, Conseiller municipal délégué aux Finances

- **17^{ème} année sans augmentation des taux d'impôts communaux**
- **des dépenses d'équipement de 8.657.349 €**
- **un équilibre budgétaire sans emprunt**

2013 est l'année d'un sévère tournant financier pour les collectivités territoriales.

La **Lettre des finances locales**, revue spécialisée, titre dans son dernier numéro : « **Baisse historique des dotations de l'État : un coup de massue sans précédent.** »

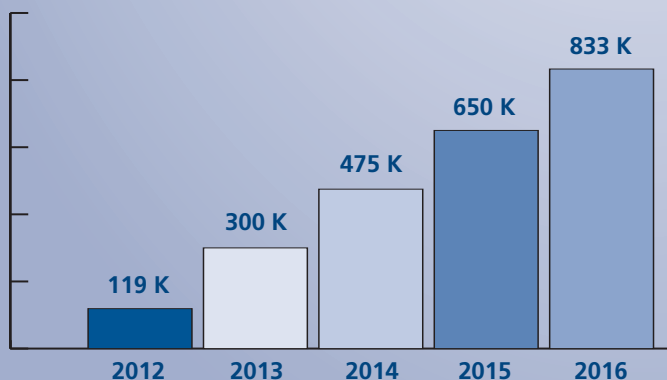
En effet, dans le cadre de la réduction des dépenses de l'État, ce dernier a décidé de diminuer les dotations versées aux collectivités locales de 1,5 milliards en 2014, et de nouveau 1,5 milliards d'euros en 2015.

Dès 2013, pour notre commune, les dotations de l'État présentent une baisse de 76.484 €.

A cela, il faut ajouter la montée en puissance du prélèvement au titre d'un fonds, créé en 2012, de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Ce fonds est un mécanisme de redistribution des ressources au niveau national entre l'ensemble des communes. **Notre prélèvement passe de 119.330 € à 300.000 €, soit une progression de 151%.**

De même, il convient d'y ajouter la hausse des charges patronales pour 141.570 €.

Evaluation de notre prélèvement au titre du FPIC



Au total, les charges supplémentaires **imposées par l'État** s'élèvent à près de **400.000 € pour notre commune**, soit 1,5% du budget de fonctionnement. C'est tout à fait considérable.

Dans l'énumération des charges supplémentaires, il convient de prendre en compte une augmentation des coûts de l'énergie (gaz et électricité) à hauteur de + 22%, en y incluant la nouvelle école Jules Verne.

Par ailleurs, le ralentissement de l'immobilier nous fera perdre une recette estimée à au moins 200.000 € sur les droits de mutation.

Tous ces éléments pénalisent l'équilibre du budget.

Le budget 2013 représente tant en dépenses qu'en recettes 42.332.358 €.

Les recettes réelles de fonctionnement ne progressent que de **+1,51 %** tandis que les **dépenses** réelles de fonctionnement augmentent de **+3,86 %**, la masse salariale atteignant + 3 % (hausse des cotisations, évolution de carrière ...).

Ainsi, l'augmentation des dépenses est plus forte que celle des recettes, nous venons d'en examiner l'origine. Cette évolution va s'accroître en 2014 et en 2015, c'est une véritable préoccupation pour les politiques locales.

Grâce à un effort de maîtrise budgétaire que nous poursuivons depuis 1995 et à **un désendettement massif** de la commune, l'endettement est passé de 32 millions d'euros à 12,4 millions d'euros en 2013.

C'est un point déterminant : la dette moyenne nationale par habitant des villes de notre strate est en effet, de **1.118 € contre 585 €** seulement **pour les Pavillons-sous-Bois**, soit un montant inférieur de près de 52%.

Par ailleurs, la fiscalité directe locale présente un dynamisme de +3,41%, sans aucune augmentation des taux, en lien notamment avec le développement de la commune et l'inflation.

Tableau d'évolution des recettes fiscales

	2013 (Prévisions)	%
Taxe d'habitation	7.678.559 €	1,93%
Taxe foncier bâti	5.433.181 €	3,02%
Taxe foncier non bâti	35.210 €	10,62%
Cotisation foncière des entreprises	1.685.509 €	6,31%
FISCALITE 4 TAXES	14.832.459,00	2,83%
Taxe additionnelle non bâti	22.066 €	13,96%
IFER*	19.395 €	-6,34%
CVAE*	708.683 €	17,81%
TASCOM*	17.244 €	-10,13%
FISCALITE NOUVELLE	767.388 €	16,13%
TOTAL FISCALITE	15.599.847 €	3,41%

* IFER : Imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux,
CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises,
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales

Malgré un contexte difficile, les dépenses d'équipement atteignent 8.657.349 € soit une progression de +4,57% par rapport à 2012 dont le niveau était déjà un record pour notre commune.

Il convient de souligner que ces investissements sont financés :

- par un autofinancement net de + 3,1 millions d'euros,
- des recettes financières de +3,1 millions d'euros dont 2,8 millions d'euros de récupération de TVA sur les investissements réalisés en 2012,
- des subventions d'investissement de + de 2,4 millions d'euros notifiées.

L'équilibre du budget 2013 est donc réalisé, pour la première fois, sans emprunt ; c'est historique pour notre commune, et ce sans augmentation des taux d'impôts locaux.

L'investissement le plus important est la rénovation du gymnase Léo Lagrange dont le coût global est estimé à près de 3 millions d'euros. Celui-ci est financé par des subventions à hauteur de 1.097.500 € (dont 517.500 € par la Région, 300.000 € par le CNDS, 200.000 € par le Département et 80.000 € proviennent de la réserve parlementaire) ; le solde étant financé par les fonds propres de la commune.

La construction du nouveau Dojo situé au rez-de-chaussée d'un immeuble en construction, allée de Berlin, est évaluée pour un coût global de +2,3 millions d'euros. Il sera financé à hauteur de 334.866 € par la Région, 118.187 € par le CNDS et le solde par la commune.

Une crèche Multi-accueil sera ouverte au 66-70 av. Aristide-Briand, au rez-de-chaussée d'un immeuble de 20 logements sociaux construits par France Habitation. Il s'agit du transfert du multi-accueil Georges Pompidou du 89 av. Aristide-Briand, permettant la création de 10 places supplémentaires pour atteindre 33 places dans un espace plus fonctionnel.

Son coût est estimé à plus de 1,8 millions d'euros.

Cet investissement sera subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 293.706 €. A cette subvention s'ajoute 39.506 € en prêt à taux zéro. Le solde de l'opération sera intégralement financé par la Commune.

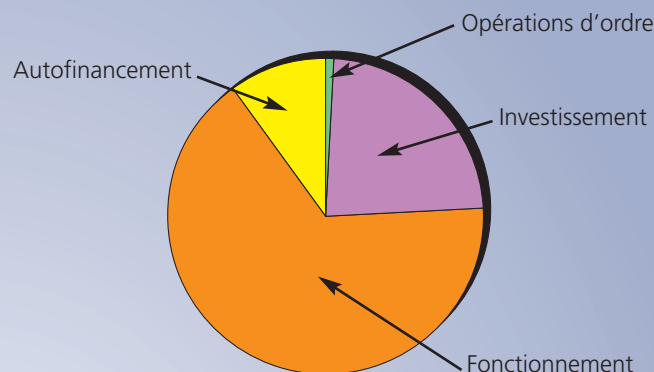
Enfin, 1.420.449 € sera consacré au projet ANRU avec une participation de 477.528 € de la Ville d'Aulnay-sous-Bois pour sa part de la surcharge foncière.

La couverture de 2 terrains par une bulle de tennis sera inscrite à hauteur de 168.000 €, dont 31.500 € financés par le CNDS, le solde par la commune.

A ces opérations, il convient d'ajouter divers travaux sur différents bâtiments ainsi que l'acquisition de mobiliers, le remplacement du matériel informatique ou encore l'équipement en tableaux numériques des écoles pour plus de 170.000€.

BUDGET PRIMITIF 2013

Investissement	9.780.755 €
Fonctionnement	27.888.664 €
Autofinancement	4.212.939 €
Opérations d'ordre	450.000 €
TOTAL	42.332.358 €



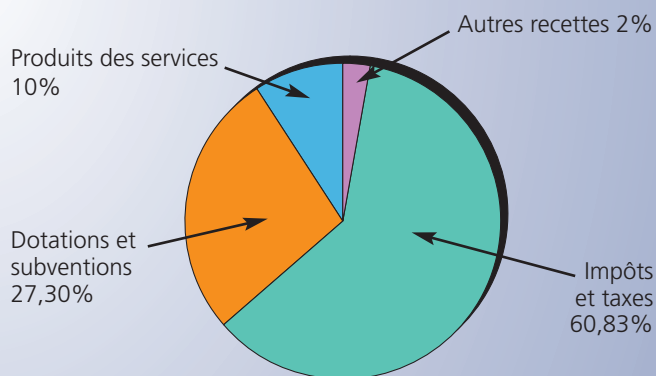
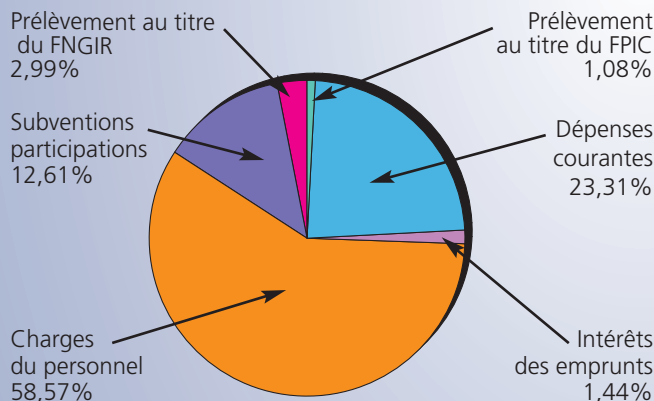
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses courantes de fonctionnement	6.501.110 €
Intérêts des emprunts	402.534 €
Charges du personnel	16.334.700 €
Subventions et participations Dont subventions aux associations 1.158.055 € au CCAS 520.000 € et 333.606 € contribution service incendie et traitement des Ordures Ménagères : 1.240.000€	3.515.471 €
Total	26.753.815 €
Prélèvement au bénéfice du FNGIR	834.849 €
Prélèvement au titre du FPIC	300.000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	27.888.664 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	19.528.056 €
Dotations et subventions Dont Dotation Globale de Fonctionnement : 5.872.987 € et subvention CAF et Département pour crèches et centres de loisirs	8.764.127 €
Produits des services Crèches, colonies, cantines scolaires, conservatoire...	2.878.059 €
Autres recettes dont redevance marchés forains : 280.500 €	931.361 €
Total	32.101.603 €

L'excédent de recettes de 4.212.939 €
représente l'autofinancement de la section d'Investissement

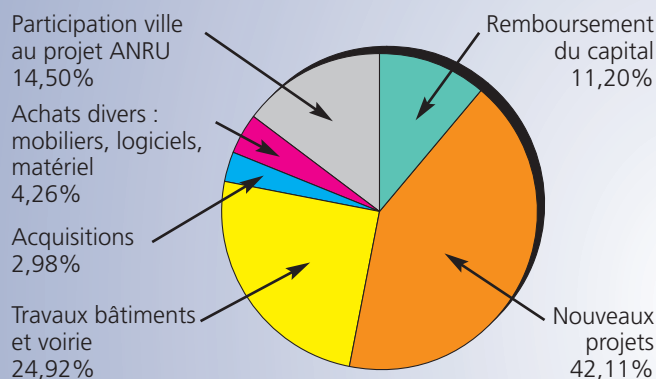


Répartition des dépenses par secteur d'activités (frais de personnel compris)

2013	Fonctionnement	Investissement	Total
Services Généraux	5 379 459 €	643 721 €	6 023 180 €
Sécurité et Salubrité publique	1 318 661 €	1 800 €	1 320 461 €
Culture	2 297 044 €	107 254 €	2 404 298 €
Enseignement	5 588 871 €	274 853 €	5 863 724 €
Sports jeunesse	2 314 286 €	3 779 280 €	6 093 566 €
Santé (CMS)	1 597 444 €	12 740 €	1 610 184 €
Famille (Petite enfance, logement)	2 807 721 €	947 456 €	3 755 177 €
Aménagement et service urbain, environnement (ramassage des ordures ménagères, balayage, éclairage public, réfection de la voirie)	5 047 160 €	2 918 345 €	7 965 505,00
Charges financières	402 534 €	1 095 306 €	1 497 840,00
Atténuation des produits (dont FNGIR et FPIC)	1 135 484 €		-
Total des dépenses réelles	27 888 664 €	9 780 755 €	37 669 419 €
Autofinancement			4 212 939 €
Opérations d'ordre			450 000 €
TOTAL DES DEPENSES			42 332 358 €

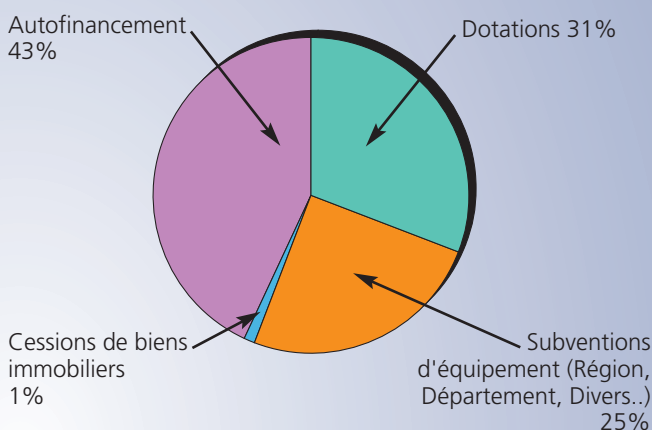
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Principaux postes :	
Remboursement du capital	1.095.306€
Nouveaux projets dont construction du nouveau DOJO (Solde VEFA et aménagement) 959.980 € dont construction Multi accueil G. Pompidou 538.830 € dont Rénovation du stade Léo Lagrange 2.600.000 €	4.118.810 €
Travaux bâtiments et voirie dont construction d'une nouvelle déchetterie 799.930,00 €	2.437.848€
Acquisitions dont 15 allée L. Calmanovic 240.000,00 €	291.707 €
Achats divers : mobiliers, logiciels, matériel	416.635 €
Participation ville au projet ANRU	1.420.449€
Total	9.780.755€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	3.050.000 €
dont FCTVA	2.800.000 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	2.423.561 €
Cessions de biens immobiliers	94.255 €
Autofinancement	4.212.939 €
TOTAL	9.780.755 €



Liste des principaux investissements

Travaux sur les bâtiments

Couverture court de tennis par une bulle.....	168.000 €
Divers travaux dans les écoles.....	89.854 €
Travaux autres bâtiments (conservatoire, bibliothèque, espace des arts)	304.606 €
dont étanchéité de la terrasse de l'Espace des Arts et installation de garde corps (118.400€), réparation du mur extérieur du cimetière (26 300€), Boucherie Robillard - Refection toiture (27.000€), travaux réfection conservatoire (21.500€)	
Travaux Hôtel de Ville	12.300 €
Aménagement espaces verts.....	10.160 €

Travaux de voirie

Signalisation et matériel de voirie (dont acquisition d'une nacelle : 80.000€)	130.000 €
Bail entretien de voirie.....	350.000 €
Amélioration Eclairage public.....	250.000 €
Square du 14 juillet (clôture et jeux)	50.000 €
Aménagement de la Place de Libération (clôture et jeux).....	70.000 €
Travaux sur réseaux	66.458 €

Nouveaux projets

Construction du nouveau DOJO (coût global : 2,3M€)	
Tranche 2013 :	959.980 €
Crèche multi accueil (coût global estimé : 1,8M€)	
2 ^{ème} tranche - Acquisition des murs en VEFA	538.830 €
Rénovation du stade Léo Lagrange (coût global : près de 3M€) - Tranche 2013 :	2.600.000 €
Opérations de démolition / reconstruction de logements sociaux dans le cadre du projet ANRU	
- Participation de la Ville pour l'aménagement de l'îlot canal en voirie et espaces verts.....	968.377 €
- Participation de la Ville pour la surcharge foncière - reconstruction de logements.....	417.552 €
- Participation de la ville à l'ingénierie opérationnelle	34.520 €

Acquisitions foncières

15 allée Louis Calmanovic	240.000 €
Acquisition à l'euro symbolique du terrain EREA	1 €

Acquisitions logiciels, mobiliers et autres

pour tous les services communaux	337.975 €
dont : 2 tableaux numériques par école : 42.800 €, modernisation du matériel informatique dans les écoles : 39.900 €, appareils de musculation (DOJO) : 40.000 €, mobiliers - classes et cuisines dans les écoles : 88.380 €, sécurisation du système informatique : 15.000 €, acquisition d'un serveur de vidéosurveillance pour la Police Municipale : 20.000 €, divers matériels CMS : 12.740 €	

Le site Internet de la Ville fait peau neuve !

Un site plus moderne et plus fonctionnel a été lancé le 21 février, afin de proposer aux internautes un accès plus facile aux informations et une large palette de services en ligne.

Plus interactif, utilisant des outils de dernière génération, il offre de nombreuses possibilités :

» Une navigation plus intuitive

La page d'accueil a été conçue pour vous permettre d'accéder rapidement à toutes vos recherches.

- 1 Un menu horizontal sous l'en-tête vous donne l'accès à toutes les rubriques du site.
- 2 La rubrique intitulée **A la Une** met en avant les grandes actualités des Pavillons-sous-Bois.
- 3 Un **agenda** présente en page d'accueil les 6 prochains événements qui se dérouleront sur la Ville. Un clic sur la rubrique et tous les rendez-vous à venir s'affichent. Une sélection peut même être réalisée en fonction de vos souhaits : par thème ou par profil.
- 4 Dans la partie basse du site, une rubrique **Actualités** détaille toutes les informations nécessaires à votre vie de tous les jours aux Pavillons-sous-Bois : travaux, événements culturels ou sportifs, etc....

» Des raccourcis pour accéder aux rubriques les plus consultées

Pour faciliter votre navigation, la Ville a mis en place des accès rapides depuis la page d'accueil :

- 5 Au centre : retrouvez directement le menu de la cantine, les demandes en ligne, ou les numéros d'urgence.
- 6 A droite, choisissez votre profil pour sélectionner les informations ou accéder directement aux demandes les plus fréquentes : comment inscrire mon enfant à l'école ? comment faire une demande de logement ? quelle est la date de la prochaine collecte des déchets ? ou encore, comment louer la salle Jean Moulin ?



www.les-pavillons-sous-bois.fr



» Des services détaillés

Des rubriques ont été enrichies grâce à la mise en place d'annuaires : professions de santé, entreprises de la zone de la Poudrette, écoles.

Une page entièrement dédiée aux marchés publics recense toutes les procédures en cours et les derniers marchés attribués.

Les offres d'emploi proposées par la Mairie sont toutes consultables depuis le site.

» De multiples nouveautés

7 Une cartographie interactive a été conçue afin de vous proposer un itinéraire pour rejoindre un lieu public ou pour connaître le circuit de la navette municipale.

5 Des démarches administratives en ligne sont désormais possibles : demandes d'actes, demandes d'autorisations de voirie. Des demandes administratives peuvent être téléchargées depuis le site pour vous permettre de gagner du temps : inscription sur les listes électorales, formulaire de demande de passeport, etc..

8 Un espace **S'informer** vous donne la possibilité de consulter le magazine, le guide municipal, ainsi que tous les documents édités par la Ville.

Une base documentaire regroupe les documents administratifs : délibérations du Conseil, arrêtés du Maire, etc.

Pour être sûr d'être informé en temps réel et recevoir des informations urgentes, la Ville a mis en place un système d'alerte SMS.

Enfin, une newsletter, réservée aux abonnés, vous offre la possibilité de recevoir des informations thématiques.

9 Un espace gestion de la demande citoyenne a été créé afin que chacun puisse enregistrer ses demandes auprès des services concernés. Ce portail permet de centraliser les demandes et d'assurer un meilleur suivi.

» Des fonctionnalités pour faciliter les démarches

Le paiement en ligne de la restauration scolaire ou des centres de loisirs sera possible dans les semaines à venir.

Le calcul du quotient familial est directement réalisable en ligne. Il vous aidera à connaître les tarifs du Conservatoire ou des séjours pour les enfants.

Séjours d'été 2013

Chaque été, la ville des Pavillons-sous-Bois organise des séjours pour les jeunes



JUILLET 2013

6-12 ans

- Séjour mer : **Saint Hilaire de Riez** en Vendée (transport SNCF)
- Dates : **samedi 20 juillet au vendredi 2 août**
- Activités : Pour les 6/7 ans : accrobranches, poney. Pour les 8/12 ans : char à voile, voile, kayak de mer. Au programme baignade avec accès direct du centre à la plage, pêche à pied, croisière en bateau à la découverte de l'île d'Yeu, mise en place d'un aquarium, grands jeux et veillées.
Test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire pour la pratique du kayak.

- Séjour montagne : **Saint Flour** dans le Cantal (transport SNCF)
- Dates : **samedi 6 juillet au vendredi 19 juillet**
- Activités : 10 heures d'équitation dans le centre équestre à 5 minutes à pied, 3 heures de voltige équestre, 1 ou 2 nuits au camping, 1 séance de mini golf, 1 séance de piscine, 1 séance d'accrobranche, grands jeux, veillées.

13-15 ans

- Séjour mer : **Mimizan** dans les Landes
- Dates : **mardi 9 au lundi 22 juillet**
- Activités : 4 séances de surf, 2 séances de voile, VTT, 2 séances d'activités au choix (sortie le soir, accrobranche, surf, équitation, voile), baignade, beach-volley.
Test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire.

Le nombre de places étant limité, les pré-inscriptions seront enregistrées à partir du mercredi 24 avril 2013 à 9h à la Mairie.

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Service Enseignement Jeunesse
Tél. : 01 48 02 75 31

AOÛT 2013

6-12 ans

- Séjour mer : **Saint Hilaire de Riez** en Vendée (transport SNCF)
- Dates : **samedi 17 au vendredi 30 août**
- Activités : Pour les 6/7 ans : accrobranches, poney. Pour les 8/12 ans : char à voile, voile, kayak de mer. Au programme baignade avec accès direct du centre à la plage, pêche à pied, croisière en bateau à la découverte de l'île d'Yeu, mise en place d'un aquarium, grands jeux et veillées.
Test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire pour la pratique du kayak.

- Séjour montagne : **Saint Flour** dans le Cantal (transport SNCF)
- Dates : **du samedi 3 août au vendredi 16 août**
- Activités : 10 heures d'équitation dans le centre équestre à 5 minutes à pied, 3 heures de voltige équestre, 1 ou 2 nuits au camping, 1 séance de mini golf, 1 séance de piscine, 1 séance d'accrobranche, grands jeux, veillées.

13-15 ans

- Séjour mer : **Mimizan** dans les Landes
- Dates : **mardi 6 au lundi 19 août**
- Activités : 4 séances de surf, 2 séances de voile, VTT, 2 séances d'activités au choix (sortie le soir, accrobranche, surf, équitation, voile), baignade, beach-volley.
Test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire.

Tarifs	Saint Flour	Mimizan	St Hilaire Riez
Quotient familial	du 6 au 19 juillet et du 3 au 16 août 6/12 ans	du 9 juillet au 22 juillet et du 6 au 19 août 13/15 ans	du 20 juillet au 2 août et du 17 au 30 août 6/12 ans
QF jusqu'à 239 €	179	195	185
de 240 € à 478 €	268,50	292,50	277,50
de 479 € à 718 €	358	390	370
de 719 € à 958 €	447,50	487,50	462,50
de 959 € à 1 197 €	537	585	555
de 1 198 € à 1 437 €	626,50	682,50	647,50
de 1 438 € à 1 677 €	716	780	740
de 1 678 € à 1 917 €	805,50	877,50	832,50
Plus de 1 917 €	850,25	926,25	878,75

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

CCAS

Colis de Noël dès 62 ans

Chaque année, la Ville organise un spectacle de Noël pour les Seniors à l'issue duquel chacun reçoit un colis de Noël.

Si vous n'êtes pas encore inscrit auprès du CCAS, vous avez jusqu'au 31 octobre pour le faire. Vous pouvez vous inscrire dès 62 ans.

Les thés dansants

Le succès rencontré par la mise en place des thés dansants a conduit le CCAS à programmer de nouveaux rendez-vous le dimanche après-midi à la Salle Mozart.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous. Un dimanche par mois, un

orchestre accueille les participants de 14h à 18h.

Tarif de l'entrée 12€.

Rendez-vous 2013 : Dimanche 21 avril, dimanche 5 mai, dimanche 16 juin.

La sortie à Montargis

Le 27 septembre, le CCAS propose aux Seniors une sortie d'une journée à Montargis dans le Loiret.

Cette balade intitulée La Venise du Gâtinais permettra de visiter la ville, la maison de la praline, et un déjeuner au fil des canaux pour admirer le paysage.

Inscriptions au CCAS à partir du 2 mai 2013. Tarif en fonction des ressources.



CCAS
Mairie annexe
Tél. : 01 72 59 19 18

Commémorations

La ville des Pavillons-sous-Bois a commémoré le dimanche 27 janvier 2013, en présence des associations patriotiques, la Journée Internationale en mémoire des Victimes de la Shoah, à l'ancienne Gare de Bobigny, d'où sont partis de nombreux convois de déportés.

L'UNC a organisé, en partenariat avec la ville des Pavillons-sous-Bois, une animation sur la période de la première Guerre Mondiale auprès de 4 classes de CM2 de l'école Monceau. Pierre Weber, Président de l'UNC, en tenue authentique de Poilu, a évoqué, en compagnie



d'Anne-Marie Lepage, Conseillère Municipale, la vie des soldats pendant la Guerre de 14/18. Au cours

de leurs interventions, ils ont aussi mis en avant l'engagement de Paul Dumont, Poilu Pavillonnais.

Prochaines Commémorations

• **68^{ème} anniversaire de la Libération des Camps de concentration et des prisonniers de guerre 1939-1945.**

Dimanche 28 avril 2013 à 9h30

Place Charles de Gaulle

• **68^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés et de la Capitulation de l'Allemagne Nazie.**

Mercredi 8 mai 2013

9h30 : Rendez-vous des participants, place Charles de Gaulle.

10h : Départ en car des Anciens Combattants.

10h30 : Dépôt de gerbes au monument place de la Libération.

10h45 : Dépôt de gerbes au monument aux morts de l'Ancien cimetière.

11h : Dépôt de gerbes au rond-point du 8 mai 1945 et du 11

novembre 1918 et retour en cortège par les allées Jean-Baptiste Clément, Pierre et Marie Curie, Robillard et avenue Jean-Jaurès.

11h30 : Dépôt de gerbes place Charles de Gaulle, devant la statue du Général de Gaulle et la stèle des résistants patriotes, lecture du message de l'UFAC, du Ministre des Anciens Combattants et allocution de Philippe Dallier, Sénateur-Maire.

Disparition

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, le 2 février 2013, de Patrice Leveau.

Né le 1^{er} janvier 1945, il a suivi toute sa scolarité aux Pavillons-sous-Bois. Sportif de haut niveau, passionné d'histoire, homme de culture, il s'est longtemps investi dans la vie locale associative et politique. Elu au Conseil Municipal de 1983 à 1989, il a occupé la fonction d'Adjoint au Maire en charge des finances, puis, de 1989 à 1995, il a été Conseiller Municipal d'opposition. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



Patrice Leveau

Les médaillés du travail à l'honneur

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus de la Ville, ont remis aux médaillés leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 23 février 2013.

Ont reçu la médaille d'argent pour 20 années de travail, Mesdames et Messieurs :

Zinedin BETTAYEB
Samia BOUDJEDIA
Francis DUBOSC
Katie LAFEUILLE
Bouziane MALKI
Eric MARTINSKY
Eugène PETERS
Christelle PONCET
Yasmina SMAJOVIC

Ont reçu la médaille de vermeil pour 30 années de travail, Mesdames et Messieurs :

Emilia BARROSO DA SILVA
Muriel CHARLON
Rose MOCAN
André SAINTY
Jocelyn VIOMESNIL

Ont reçu la médaille d'or pour 35 années de travail, Mesdames et Messieurs :

Anne AUCREMANNE

Chantal BIRTZ
Jean-Pierre BRUNET
Jacqueline VALETTE

Ont reçu la médaille Grand or pour 40 années de travail, Mesdames et Messieurs :

Maria AUGOUR
Jean-Pierre BRUNET
Jean-Marc BRUYNEEL
Martine CELLE
Jacques PINCHEDE
Evelyne RAYER





Conseils municipaux

Synthèse des principales délibérations de la séance du Conseil Municipal du lundi 25 mars 2013.

Lors de la séance du Conseil Municipal, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a demandé à l'ensemble du Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de Gilbert Tellier, Directeur Général Adjoint des services décédé quelques jours plus tôt.

Vote du budget primitif 2013

Une partie de la séance a été consacrée au vote du budget primitif 2013. Vous retrouverez le détail de la présentation du budget de la Ville dans les pages actualités du journal (Pages 10 à 14)

31 votants – à la majorité

28 pour (la majorité) – 3 abstentions (2 ps – 1 front de gauche)

Concertation sur l'aménagement de l'entrée de la Ville Ouest

La Ville mène aujourd'hui une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de l'entrée de Ville Ouest, intégrant notamment la nouvelle ligne de Transport en Commun en Site Propre, le Tzen3, sur l'axe de l'avenue Aristide Briand.

Les objectifs poursuivis sont :

- l'identification d'une véritable entrée de Ville autour des deux Pavillons de Garde,
- le dévoiement de l'avenue Jean-Jaurès vers l'allée Danielle-Casanova, éloignant ainsi les deux pavillons de la circulation routière,
- l'aménagement d'une véritable place publique autour des Pavillons de Garde,
- la création d'un nouveau front bâti à vocation principale d'habitat sur les parcelles encadrant la nouvelle place, de part et d'autre de l'avenue Aristide Briand,
- l'ouverture de ce secteur sur le canal de l'Ourcq.

Les modalités de la concertation :

- la mise à disposition des habitants d'un dossier alimenté au fur et à mesure de l'avancée des études et réflexion,
- l'ouverture d'un registre de concertation pour recevoir les questions et observations des habitants,

- une information suivie dans le Pavillons infos et sur le site Internet de la Ville,

- la communication sur l'état d'avancement des études lors des réunions publiques de quartier.

- 31 votants – à la Majorité

- 29 Pour (la Majorité – 1 Front de Gauche) – 2 abstentions (2 PS)

Cession

Lors de la création du lotissement communal de l'allée d'Athènes / Luxembourg, une emprise de terrain de 12 m de large et de 567 m² de superficie avait été réservée pour une voirie future nord sud.

La SCI Athènes Ourcq, propriétaire des lots 1 et 2, souhaite incorporer cette parcelle dans son activité.

Compte tenu de l'avancement des projets sur l'îlot du canal et de la construction du nouveau collège, cette emprise de voirie n'est plus d'actualité. Il y a donc lieu de procéder à la régularisation administrative de cette prise de possession.

Par courrier en date du 19 février 2013, la SCI Athènes Ourcq a donné son accord pour acquérir cette parcelle.

Le Conseil Municipal a donc approuvé la cession de cette parcelle à la SCI Athènes Ourcq pour un montant de 93.555 €.

31 votants – à la Majorité

29 Pour (la Majorité – 1 Front de Gauche) – 2 abstentions (2 PS)

Gestion des marchés d'approvisionnement

La société EGS est délégataire de la gestion et de l'exploitation des marchés d'approvisionnement de la ville des Pavillons-sous-Bois.

L'avenant n°1 concerne la prise en compte du changement de date du marché des Coquetiers qui se déroulera dorénavant le dimanche au lieu du samedi, ainsi que le mercredi.

31 votants – à l'UNANIMITE

Demande de subvention

Le club de tennis des Pavillons-sous-Bois compte 542 licenciés et dispose actuellement de :

- 2 terrains couverts en résine,
- 2 terrains en terre battue extérieurs éclairés,
- 2 terrains en quick extérieurs éclairés.

Depuis 1990, la commune connaît une croissance démographique forte qui entraîne un rajeunissement de la population, les arrivants appartenant aux classes d'âges les plus jeunes, principal public concerné par la fréquentation des équipements sportifs, soit au titre scolaire, soit au titre associatif.

Ainsi, la couverture de ces terrains permettrait non seulement de fidéliser les adhérents, mais aussi d'augmenter leur nombre et réduire les listes d'attente.

Dans le cadre du plan quinquennal de rattrapage des équipements sportifs de la Seine-Saint-Denis, ce projet bénéficie déjà d'une subvention d'un montant de 31.500 €.

La Fédération Française de Tennis devrait participer à hauteur de 7.000 €.

Cette opération pouvant également bénéficier d'une aide de la part du Conseil Général, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Département une subvention pour le financement de cette opération, ainsi qu'à signer la convention à intervenir.

31 votants – à l'UNANIMITE

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations et du compte-rendu des Conseils Municipaux sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Conseil Municipal

Lundi 22 avril à 20 h

Manifestations au Conservatoire Hector Berlioz

Les élèves font leur Show !

Comme tous les ans, auditions, représentations, pièces de théâtre ou encore finalisations de stages ont lieu dans l'auditorium Hector Berlioz. Ces spectacles sont l'occasion pour des élèves de vous montrer le travail accompli pendant une année ; c'est aussi l'occasion pour les enfants qui désirent entrer au conservatoire de choisir leurs disciplines.

Ces manifestations sont ouvertes à toutes et tous, du plus jeune au plus âgé, sans réservation (entrée libre).

Les Galas de danse :

Comme tous les ans, les jeunes danseurs et danseuses du Conservatoire Hector Berlioz se retrouvent lors de deux grands galas pour fêter la fin de l'année.

Nos trois enseignantes, Murielle Martinenghi (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique), réalisent mises en scène et chorégraphies, assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Daniela Dejanovic et Michèle Mérou au piano et, bien sûr, servies par de magnifiques costumes, vous assisterez à des ballets classiques et contemporains.

Tous les niveaux d'apprentissage de la danse pourront s'exprimer : des moyennes sections maternelles aux cours avancés. Deux beaux spectacles qui sont l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de répétitions.

Le premier gala

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 15 juin à 19h

Le second gala

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 22 juin à 19h



Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts
Entrée Libre

Les Auditions des classes d'instruments

Jeudi 18 avril	à 20h	Audition des classes de Musiques actuelles
Lundi 22 avril	à 19h	Audition de la Classe de Marimba
Jeudi 25 avril	à 19h	Audition de piano
Vendredi 14 juin	à 20h	Audition de piano Projet commun avec les classes de dessin de l'APJC de Nathalie Greget
Lundi 25 juin	à 20h	Audition de l'atelier lyrique
Vendredi 28 juin	à 20h30	Spectacle de la Maîtrise, des chœurs Adultes
Lundi 1^{er} juillet	à 20h	Spectacle de la classe d'Art Dramatique



D'autres spectacles sont à venir, mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Pour ce faire, vous devez simplement passer à l'accueil afin de remplir un dossier.

La musique

La formation musicale

Eveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Les pratiques individuelles

Eveil : dès l'entrée en CP.

Claviers : piano, accordéon.

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique.

Musiques amplifiées : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz.

Percussions : batterie, percussion.

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière.

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin.

Voix : chant lyrique, maîtrise, chant.

Musiques amplifiées

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

Les pratiques collectives

Chorales, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfant et adulte).

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre.

La danse

La danse classique et la danse contemporaine

Eveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP



Les Adultes

Les pratiques collectives

Ars Lyrica

Chœur adulte

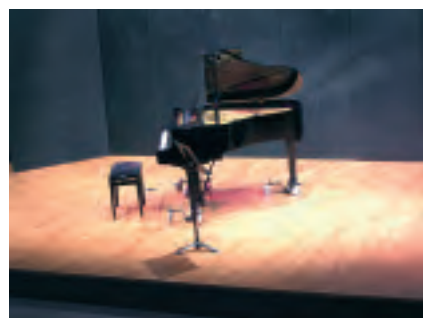
Atelier jazz

Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

Formation musicale

Instrument



L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :

conservatoire_psb@yahoo.fr

Programme de l'Espace des Arts

Soirée Ciné Jazz

Documentaire Michel Petrucciani et concert de Franck Avitabile

Vingt ans après la venue de Michel Petrucciani dans la salle de l'Espace des Arts dans le cadre du Festival Banlieues Bleues, l'Espace des Arts a l'immense privilège de mettre à l'honneur ce pianiste incontournable. Pour l'occasion, nous vous proposons d'entrer dans son univers par la projection d'un documentaire de Michael Radford et d'un concert unique de Franck Avitabile.

Un mot sur le film

Passionné, génial, entier et amoureux de la vie, Michel Petrucciani était tout cela. Grâce à des témoignages émouvants et à des images d'archives inédites, Michael Radford évoque le parcours d'un artiste hors du commun qui voulait seulement «marcher sur la plage avec une femme à ses côtés»...

Un mot sur le concert de Franck Avitabile

Repéré par le célèbre pianiste, Franck Avitabile a travaillé aux côtés de Petrucciani lors de l'enregistrement d'un disque autour de Bud Powell. Avec des accords qui associent profondeur et transparence, Franck Avitabile rendra hommage au talent de Petrucciani dans un concert où la pulsion musicale de Michel et la personnalité intense de Franck donneront vie à leur collaboration.



Dimanche 26 mai 2013

Film Michel Petrucciani à 16h30

Durée : 1h42

Concert de Franck Avitabile à 18h30

Durée : 1h30 environ

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement non numéroté - Réservation conseillée)

Cinéma & concert : 27 € (tout public)

22 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Concert seul : 23 € (tout public)

18 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

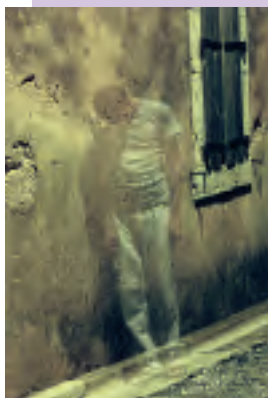
Film seul : 6,60 € (tout public)

4,80 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

EXPOSITIONS

NUIT ECLAIR CÉLINE CLARET

A travers les photographies mêlant le light painting, parfois le dessin, Céline Claret nous dévoile une partie sensible du corps.



Membrane charnelle entre squelette et chair, l'ombre et la transparence se jouent, s'y perdent et semblent se mêler toujours un peu plus à l'œuvre.

Découvrez, à l'occasion de cette exposition, une installation singulière où le dedans, le dehors, le devant, le derrière se combinent en se réappropriant l'espace.

La photographie délicate par ses jeux de clair-obscur aborde à la fois les enfermements et les libertés intérieurs qu'il tient à chacun de voir ou d'entrevoir dans ce que l'artiste nous propose.

Du 13 au 28 avril 2013

VISION DE L'AFRIQUE...

Virginie Lemaître à travers une première exposition nous livre au fusain les portraits de différents peuples du monde.

La galerie Trianon située au Raincy possède une impressionnante collection d'art africain avec notamment



des masques et des sculptures du Bénin, de Côte d'Ivoire ou encore du Mali.

Ce duo d'exposition mettra à l'honneur le continent Africain dans toute sa richesse plastique.

Du 31 mai au 16 juin 2013



PAVILLONS JAZZ FESTIVAL 8^{ème} édition

Jeudi 30 Mai 2013 à 20h30

1^{ère} partie : Stéphane Séva "Swing ondulé" Trio et Guest Dann Levinson

Le roi du Washboard, Stéphane Séva, présentera son nouvel album enregistré à New-York avec le clarinettiste américain Dan Levinson en formule trio dans un répertoire traditionnel entre New-Orleans et Swing.

Hommage à Duke Ellington par l'orchestre de Jean Rotman

Jean Rotman adaptera les plus célèbres compositions de Duke Ellington, avec une formation qui associera les cuivres et sa rythmique traditionnelle des grands orchestres de jazz et un ensemble à cordes.



Vendredi 31 mai 2013 à 20h30

1^{ère} partie : Mandy Gaines

Sa voix oscille entre Billie Holiday à Ella Fitzgerald... Mandy Gaines est l'une de ces très grandes chanteuses noires américaines qui

éblouit par sa voix, son swing, sa fibre soul et sa présence scénique remarquable. Un moment dont il ne faut pas se priver !

Anachronic Jazz Band

Cet orchestre interprète le répertoire be-bop en le transformant par le style New-Orléans et Chicagoan. L'orchestre révèle ainsi la structure traditionnelle de la musique inventée par Parker, Clarke ou encore Powell.

Samedi 1^{er} Juin 2013 à 20h30

1^{ère} partie : Muriel Falzon Quartet

Bleu même, hommage à Piaf et Barbara Muriel Falzon rendra hommage à ces deux pointures de la chanson française par une interprétation teintée de blues, de gospel et bien entendu de jazz.

Trio Rosenberg invité spécial : Costel Nitescu

Depuis une vingtaine d'années, les Rosenberg symbolisent la quintessence du jazz manouche. Stochelo Rosenberg est actuellement considéré comme l'un des plus grands guitaristes de ce style. Une technique rare, une grande élégance et un vibrato

très personnel ponctuent des phrases hallucinantes, démontrant que technique, émotion et virtuosité ne font pas chambres à part. Pour l'occasion



ce trio sera accompagné de Costel Nitescu, violoniste hors pair d'origine roumaine que vous avez eu le plaisir de découvrir sur notre scène en compagnie de Dorado Schmitt lors de la 6^{ème} édition du Pavillons Jazz Festival en 2011.

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts (Places assises numérotées – Réservation conseillée)

Tarifs par concert

27 € (tout public)

22 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

CARTE PASS JAZZ : 50 € les 3 jours

« ECOLE ET CINE » S'EXPOSE ! 8^{ème} édition

Chaque année, le CECAS-Espace des Arts organise une exposition de fin d'année pour les élèves ayant participé au dispositif d'éducation à l'image « Ecole et cinéma ».

Dans ce cadre, les enseignants et leurs élèves travaillent autour des films projetés et nous offrent une exposition de leurs productions plastiques.

Exposition du 22 et 30 juin 2013

La galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts est ouverte tous les jours de 14h à 19h30.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22h.
ENTREE LIBRE

Créations picturales en plein air aux Pavillons-sous-Bois

**Fra Del Rico
et Jo Di Bona
partent en live !**

Entrée libre

Des surprises plastiques vous attendent.

**Dimanche 16 juin 2013
de 15h à 18h
sous le hall de la Mairie.**

Infos pratiques

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel :

espacedesarts@wanadoo.fr

⇒ Consultez toute l'actualité
du cinéma de l'Espace des Arts
sur le site Internet :
www.cecas.net

UN CINEMA DE QUALITE
POUR TOUS !

CARTE DE CINEMA à 38 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,60 €

Carte adhérent/fidélité : 4,80 €

Senior, mercredi : 4,80 €

Enfants (-12 ans) : 3,80 €

Le cercle d

Voici des livres avec lesquels nous avons passé

Rien ne s'oppose à la nuit – Delphine de Vigan – éditions J.C.Lattès



Peu de temps après le décès de sa mère, la romancière part à la recherche des événements les plus marquants de son enfance, des anecdotes familiales les plus chargées de sens. Elle souhaite aller au plus près de ce qui la constitue et de ce qui lui a été transmis. Ainsi, le livre va graviter autour de la figure lumineuse et inquiétante de Lucile, sa mère, « morte comme elle le souhaitait : vivante ».

Avec toutes les précautions du monde, Delphine de Vigan se souvient de cette mère mystérieuse et tente d'abolir le mythe d'une malédiction familiale. L'enquête, dans laquelle elle s'engage pour reconstituer le passé, est aussi minutieuse que précise. Elle confronte des sources, des photographies, elle écoute des cassettes. Le lecteur ne peut rester indifférent à la sensibilité du style, aux émois qui habitent le texte à chaque page.

Le livre, saturé de moments heureux et aussi de douleurs, a reçu en 2011 le Prix Renaudot des Lycéens et en 2012 le Grand Prix des lectrices de Elle.

Geneviève Neubig

Hergé – Pierre Assouline



C'est au terme d'un vaste travail d'enquête et de documentation que Pierre Assouline nous a livré, il y a une quinzaine d'années, cette biographie d'Hergé, agrémentée d'une série de photos.

Derrière Tintin, il y a Hergé, disparu voilà tout juste 50 ans. Derrière Hergé, il n'y a pas que Tintin, mais celui-ci a évincé les autres productions d'Hergé. Tout au long de cette biographie, on voit naître successivement les différents albums et on se rend compte de l'énorme travail de recherche et de documentation réalisé par Hergé avant chaque aventure de Tintin.

Hergé est un personnage complexe, orgueilleux. Il connaîtra des moments difficiles à la Libération, pour avoir continué, pendant toute la guerre, à produire pour les journaux de la Belgique occupée. Il le vivra mal et traversera ensuite des périodes de dépression. Marié deux fois, il sera longtemps écartelé entre ses deux épouses. Paradoxalement, le créateur de Tintin n'a jamais eu d'enfant.

Cet ouvrage nous permet de découvrir l'auteur derrière le personnage.

Sylvie Grenier

Made in New-York – Lynn Messina – Editions Harlequin – Collection Red Dress



A notre époque morose, ce livre possède une qualité éminente : il est drôle. Dans ce roman, l'auteur, une journaliste américaine, nous invite à une délicieuse frivolité. L'action se déroule en effet dans les milieux les plus branchés de la mode new-yorkaise, dépaysement assuré.

Dans cet univers impitoyable qui dévore ses propres enfants, Mim Warner, directrice de l'agence InStyle, semble brusquement avoir perdu la tête. Alors qu'elle avait jusque-là littéralement débusqué et lancé avec succès les modes les plus extravagantes, elle paraît soudain dépassée, hors du coup.

Son comportement devient de plus en plus bizarre. En fait, elle cherche une solution pour sortir de l'impasse, de l'oubli médiatique, mais c'est une solution absurde et dangereuse et Meghan, employée de l'agence, qui est l'héroïne du livre et la narratrice, le découvrira trop tard.

L'auteur porte un regard amusé mais critique sur cet univers factice. Elle mêle habilement une histoire sentimentale, une intrigue policière et une étude de milieu plutôt féroce sous des dehors anodins. Tout concourt donc à faire de la lecture de ce livre un pur moment de plaisir.

Brigitte Slonski

es lecteurs

l'hiver et attendu l'arrivée du printemps.

Les trois saisons de la rage – Victor Cohen Hadria

Confronté à la dureté de la vie paysanne où les croyances l'emportent bien souvent sur le rationnel, faussement courtisé par une bourgeoisie locale sourcilleuse et quelques « nobliaux » suffisants, notre narrateur, un médecin de la campagne normande, nous fait partager son quotidien.

Cette chronique cruelle, lucide d'une époque révolue - le second empire - nous fait méditer sur les travers humains et l'interférence entre science et religion qui sont plus que jamais d'actualité.

Victor Cohen Hadria dont c'est le premier roman, réussit à rendre attachant ce médecin dont le sacerdoce bienveillant et l'appétit de vivre subliment le récit.

Les trois saisons de la rage a reçu le prix des lecteurs 2012.

Andrée Delacour



Concours de nouvelles des Pavillons-sous-Bois

Le concours est ouvert à tous. Ne peuvent concourir que les textes rédigés en langue française et répondant au thème choisi :

La tentation

- Les participants s'engagent à garantir l'originalité de la nouvelle qu'ils présentent, à défaut de quoi, tout plagiat reconnu serait éliminatoire.
- Les textes seront présentés avec un titre, en format A4 (21x29,7), police Arial en corps 12, interligne 1,5 de préférence. Les nouvelles proposées ne devront pas dépasser 7 pages dactylographiées.
- Rappelons que l'originalité de la trame, le plaisir du lecteur, le style, la chute de la nouvelle sont des éléments déterminants dans le choix du jury.
- Les nouvelles seront envoyées en deux exemplaires, paginés, agrafés. Pour les personnes ne disposant pas d'adresse Internet, une enveloppe timbrée, aux coordonnées de l'auteur, sera jointe.

Date limite d'envoi des textes, fixée au **samedi 25 septembre 2013**, à l'adresse suivante :

Cercle des lecteurs
Hôtel de ville- Cabinet de M. le Sénateur-Maire
Place Charles-de -Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Résultats communiqués le 16 novembre.

Les trois premiers lauréats recevront des chèques (200 euros, 100 euros, 100 euros). D'autres prix seront proposés, tels que des bons d'achat dans des centres culturels. Les lauréats seront invités à participer à la cérémonie des vœux de Monsieur le Sénateur-Maire.

ASP

Les enfants de l'ASP ont mis tout leur cœur pour la rédaction d'une histoire afin de participer au concours de la CAF qui récompense le meilleur texte du département.

Après plusieurs jours de travail, les textes sont enfin terminés et tous les jeunes participants espèrent la victoire...

Cette année, les locaux de l'ASP sont restés ouverts pendant toute la

période des vacances d'hiver et les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : cinéma, patinoire, cirque, musée du Quai Branly etc.

Après les vacances, les élèves reprendront le soutien scolaire après l'école et, le mercredi, ils commenceront à préparer le spectacle de fin d'année prévu le 12 juin, sur la Péniche Le Chat qui Pêche.

Rappelons que tous les bénévoles,

parents d'enfants inscrits sur les structures, partenaires, sont cordialement invités à célébrer la fête annuelle de l'ASP.

Appel aux bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs :

Si vous avez du temps entre 17h et 19h et l'envie d'aider, n'hésitez pas à contacter le Président de l'association au 06 13 28 87 95.

La péniche **Le Chat qui Pêche**



La soirée organisée le vendredi 15 mars à l'occasion de la Saint Patrick a rencontré un vif succès.

Programme des dimanches :

En complément des bals organisés un dimanche par mois par le CCAS, l'association Le Chat qui Pêche a choisi de proposer à ces dates là une journée à thème.

Le dimanche 21 avril de 12h à 19h :

Fête anniversaire des 2 ans de la péniche avec entrée gratuite pour tous.

Manège avec chevaux pour enfants

et adultes, jeux pour enfants, spectacle de rue ...

Guinguette **avec à l'accordéon Corinne Rousselet.**

Petite restauration et moules frites.

Le dimanche 5 mai de 12h à 19h :

Journée orientale avec musique et danse.

Couscous.

Le dimanche 16 juin de 12h à 19h :

Journée rock avec musique et danse. Barbecue.

Guinguettes tous les autres dimanches de 14h à 18h et à partir du 21 avril les horaires changent pour les beaux jours :

de 14h à 19h avec une petite restauration et moules frites à partir de 12h.

Pendant les guinguettes, si votre anniversaire a eu lieu dans la semaine (sur justificatif), nous vous offrons une coupe de champagne, ainsi qu'à la personne qui vous accompagne.

Liste des musiciens des dimanches à venir :

28 avril : Frédéric Foret

12 mai : Chrystijo

19 mai : Pierre Péribois

26 mai : Eric Mouet

2 juin : Joël Olmeido

9 juin : Frédéric Foret

16 juin : Chrystijo

L'association Pavillons sur l'Eau vous invite également à organiser vos fêtes familiales (anniversaire, mariage etc.) à la péniche. Tarifs attractifs et prestations proposées à la carte ou clef en main.

La location s'adresse aussi aux entreprises et aux associations.

Informations : 06.01.01.40.32 / 01.48.02.15.22

Courriel :

lapenichelechatquipeche

@laposte.net

Site : www.lechatquipeche-guinguette.com

Les Restos du Cœur

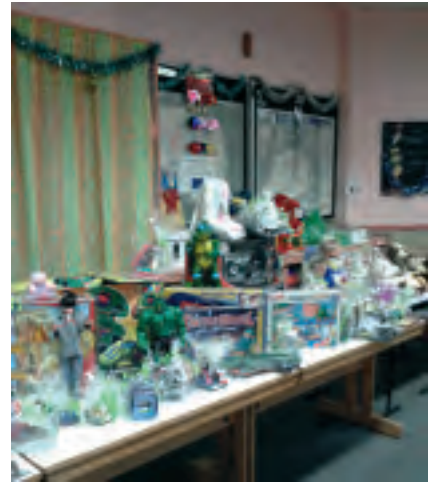
Les enfants des bénéficiaires des Restos du Cœur ont, le vendredi 14 décembre 2012 à partir de 10 heures, participé à la fête de Noël organisée par les bénévoles.

Ces derniers, dès le jeudi après midi, ont, sans relâche, décoré la salle et installé les jouets, par tranche d'âge, sur les tables qui servent habituellement à la distribution des denrées. Des corbeilles de chocolats et de

bonbons trônaient fièrement sur le comptoir, attendant que des petites mains viennent les saisir.

Dès 10 heures, la file d'attente était impressionnante : les enfants étaient impatients de choisir leur jouet et l'on pouvait constater leur joie tant les yeux brillaient.

Ce fut un moment chaleureux fait de partage que les bénévoles de l'association ne manqueront pas de renouveler.



Bientôt la Semaine de la Photo

Du 11 au 18 mai, l'Espace des Arts accueillera la Semaine de la Photo des Pavillons-sous-Bois, organisée par le Photo Club Pavillonnais avec le concours et la participation de l'Union Régionale de la Fédération Photographique de France. C'est la plus importante manifestation photographique de la région, avec plusieurs événements. Le premier rendez-vous se déroulera à la salle Mozart et proposera une exposition de plus de 600 photos, des membres du PCP, d'une quinzaine de clubs photos de la région, du concours régional, le Grand Prix d'Auteur Photo (20 photos sur un

thème au choix du concurrent) et le Grand Prix d'Auteur Livre (un livre-photo sur un thème libre) et un photographe invité d'honneur. Cette année, le Photo Club recevra Véronique Durruty, photographe des sens et des sensations, qui présentera une série de photos prises "à l'heure des loups", l'heure des rêves. Elle parlera de son travail lors d'une conférence-débat samedi 11 mai après-midi, et notamment de sa conception participative de son exposition. Préalablement à la Semaine de la Photo, les internautes volontaires pourront choisir de commenter par un texte la ou les photos

de leur choix pour y exprimer les sensations qu'elles leurs évoquent. Tous les textes ainsi collectés seront présentés dans une brochure jointe aux photos. Les photos seront visibles et accessibles aux commentaires sur le site du Photo Club Pavillonnais "www.photo-club-pavillonnais.com" jusqu'au 20 avril. La salle de cinéma Philippe Noiret accueillera, le jeudi 16 mai à 20h30, le Festival de la Couleur et les meilleurs montages numériques du moment et de partout. Humour, émotion, création et témoignages sont au programme dans ce véritable gala de la troisième image.

Les membres du Photo Club Pavillonnais vous invitent donc à les retrouver autour de tous les domaines de la photo du 11 au 18 mai, de 14h à 18h, salle Mozart de l'Espace des Arts (Place de l'Hôtel de Ville) et/ou le mardi 16 mai à 20h30 au cinéma de l'Espace des Arts (entrée libre).



Photo Club Pavillonnais
171 avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-bois
site : www.photo-club-pavillonnais.com
galerie photo :
[www.pbase.com/
photoclubpavillonnais](http://www.pbase.com/photoclubpavillonnais)

Horizon cancer

Pour l'association Horizon Cancer, la rétrospective des actions menées en 2012 semble plutôt positive, surtout grâce au Lions Club qui a largement contribué au succès du premier Loto organisé par l'association.

Pour aider les malades du cancer à sortir de la solitude et affronter avec énergie et détermination les lourds traitements, Horizon Cancer propose tout au long de l'année différents

ateliers : jardinage, travaux d'aiguilles, sophrologie, thérapie par le théâtre et le dernier né : informatique ; sans oublier les groupes de parole animés par une psychologue diplômée, qui connaissent une fréquentation régulière.

Pour 2013, face au nombre grandissant de malades, il est impératif d'être encore plus soutenu par toute sorte de dons et de legs. (Les reçus (Cerfa) exigés pour la réduction

d'impôt sont transmis à chaque donataire.)

Toute bonne volonté désirant se joindre aux bénévoles sera la bienvenue et pourra suivre une formation adaptée.

Renseignements : 01 43 32 79 77

**Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr site
www.horizon-cancer**

Accueil des villes Françaises

Dans le cadre des activités des AVF qui visent à réunir les personnes, l'association a organisé un repas choucroute à la Maison des Anciens Combattants début décembre, suivi en janvier d'un rendez-vous autour d'une galette et d'un repas alsacien en février.

Une sortie à Vezelay est organisée le

jeudi 18 avril et prévoit la visite de l'Abbaye qui date du 9^{ème} siècle ainsi que des ruines gallo romaine.

Fin mai, l'association des AVF a aussi programmé une sortie au Parc des félins.

**AVF
Tél. : 01 48 48 01 62**

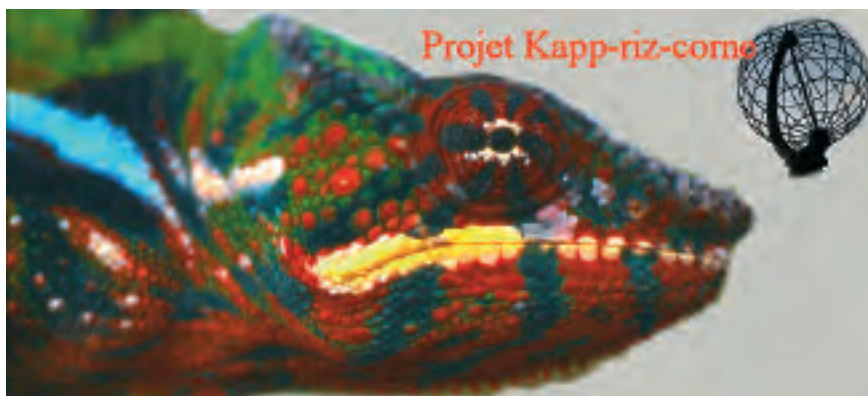


Départ pour le Grand Nord mercredi 1^{er} mai

Xavier Joël, Pavillonnais souhaite réaliser un exploit en rejoignant, à vélo, la ville des Pavillons-sous-Bois au Grand Nord. Doté d'une bonne condition phy-

sique, il souhaite avant tout réaliser cette aventure à vitesse humaine pour découvrir le monde. 3 mois seront nécessaires pour boucler son périple et traverser la France, la Bel-

gique, la Hollande, le Danemark et enfin la Norvège. Ce qu'il souhaite avant tout c'est faire partager son expérience et ses découvertes auprès des enfants, mais aussi des adultes. Vous pourrez le suivre tout au long de son voyage grâce à son blog projet-kapp-riz-corne.6mablog.com ou sur Facebook : (<https://www.facebook.com/pages/Projet-Kapprizcorne/417418218333057>)



Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi le soutenir lors de son départ qui se déroulera le mercredi 1^{er} mai à 9h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



APJC

Ma Femme s'appelle Maurice

Comédie de Raffy Shart
Adaptation et mise en scène de Sandra Lovisa
Par les adhérents des ateliers théâtre de l'APJC.

Public : tout public

Samedi 20 avril 2013 à 20h30

APJC, Le Bar'Ouf

Maurice, bénévole au Secours fraternel débarque au domicile de Georges, un mari volage, qui a des soucis... d'infidélités ! Pour se débarrasser de sa maîtresse vengeresse, reconquérir sa femme et éviter la confrontation entre elles, Georges va habilement faire passer Maurice pour son épouse.
Tarif tout public : 7 € / Adhérent : 4 €

Le Prénom



Comédie de Matthieu Delaporte et Alexandre de La Patellière
Adaptation et mise en scène de Sandra Lovisa
Par la Compagnie Dard d'Art

Public : tout public

Samedi 27 avril 2013 à 20h30

APJC, Le Bar'Ouf

Vendredi 17 mai 2013 à 20h30

Conservatoire Hector Berlioz

Vincent va être père pour la première fois. Invité à dîner chez sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, son épouse, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... mais quand on demande à Vincent s'il a

déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse déclenche une discussion qui fera remonter des souvenirs : les règlements de compte plongeront la famille dans le chaos.

Tarif tout public : 7 € / Adhérent : 4 €

Hansel et Gretel

Conte musical de Catherine Vincent

Public : famille

Samedi 25 mai 2013 à 15h – Espace des Arts, Salle Mozart

Hansel et Gretel sont les enfants d'un



p a u v r e bûcheron. Craignant la famine, l'épouse du bûcheron le convainc de les perdre dans la forêt. Hansel et Gretel entendent son plan et, recueillant de petits cailloux, marquent le chemin jusqu'à chez eux ; ainsi la tentative de les perdre échoue. Toutefois, la mère pousse le père à réessayer, et cette fois, les deux enfants se perdent. En errant dans la forêt, Hansel et Gretel trouvent une maison en pain d'épices, qu'ils commencent à manger. Cependant l'habitante de la maison n'est autre qu'une sorcière...

Tarif tout public : 5 € / Carte adhérent(e) : 3 €

Tarif comprenant 1 entrée enfant de moins de 13 ans et une entrée adulte.

Renseignements et billetterie à l'accueil de l'APJC. Nombre de places limité.

CLUB VOYAGES ET DECOUVERTES

Les ponts de Paris – 1^{ère} partie de Bercy au Pont Neuf - Jeudi 6 juin 2013

Renseignements à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Liliane.

Tournois YU-GI-OH !

Yu-Gi-Oh ! est peut-être l'un des jeux de cartes à collectionner et à jouer les plus connus. Il est inspiré du jeu Magic and Wizard et du manga Yu-Gi-Oh !

Pour permettre aux passionnés de se retrouver lors d'un événement convivial et ludique, l'APJC organise régulièrement des tournois de ce jeu. Nous vous proposons aussi de venir rejoindre le club Yu-Gi-Oh ! qui se réunit tous les samedis.

Tarif : 4 €

Inscriptions à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Micaël.

Le Club Ado

Public : adolescents 11-14 ans / 14-17 ans

Du 30 avril au 7 mai 2013 – APJC

Un programme riche et varié d'activités avec des sorties sport et culture, ou pour simplement se retrouver entre copains. Les animations se déroulent soit à l'APJC, soit en extérieur.

L'APJC accueille aussi les jeunes toute l'année (hors vacances scolaires), le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 14-17 ans.

Renseignements auprès de Roman.

12^e Salon de Printemps

Public : tout public

Du 13 au 26 mai 2013 - Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts

Vernissage le lundi 13 mai à partir de 19 h.

De nombreux dessins et toiles à découvrir lors de ce salon réalisés par les adhérents des ateliers de l'APJC. Entrée libre.

**Renseignements utiles
A l'APJC, informations et
billetterie : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne Dolet
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Site Internet : www.apjc.org/ -
Courriel : infos@apjc.org**

Jules Verne

L'ouverture de l'école Jules Verne au bord du canal est l'occasion pour les membres de l'association philatéliste de s'intéresser à cet écrivain visionnaire, célèbre, dès la parution de ses premières œuvres, jusqu'à nos jours, où l'on voit se réaliser ce qu'il a créé. De la fiction à la réalité, il n'aura fallu que cent ans !

Traduit en 25 langues et popularisé par le cinéma et la télévision, Jules Verne (1828-1905) reste un écrivain qui s'est imposé dans 2 domaines : livres pour la jeunesse et science-fiction.

Né le 25 février 1828 à Nantes, il commence des études de droit dans sa ville natale pour les continuer à Paris. Là, il découvre les salons littéraires, et fréquente artistes et bohèmes influencés par les idées républicaines. Il écrit des opérettes avec le musicien Marcel Hignard, côtoie Alexandre Dumas, Jacques Arago, et Pitre-Chevalier, directeur du Musée des familles, qui publie ses premiers essais. Très féru de géographie, il suit avec passion les découvertes des explorateurs. Les expériences de ses amis Nadar, La Landelle, et Ponton d'Amécourt sur la navigation aérienne vont lui inspirer nombre de romans que les jeunes dévorent.

Quand il propose un de ses écrits à Jules Hetzel, celui-ci est très intéressé et l'engage pour des années, devenant son conseiller, puis son ami jusqu'à sa mort. Il fonde la revue *le Magasin d'éducation et de récréation*, et aide Jules Verne à mettre en forme son idée d'écrire « le roman de la science ».

C'est donc la science qui constituera la clé et la structure de ces *Voyages extraordinaires* que va publier Hetzel. Il y aura ainsi 62 voyages dans des pays connus ou intérieurs à une époque où les voyages restent encore exceptionnels. C'est ce qui va faire le succès de toute son œuvre. Ses héros parcourent le monde (*Le tour du monde en 80 jours*, *Cinq semaines en ballon* ...) mais aussi des régions inconnues comme les fonds sous-marins (*Vingt mille lieues sous les mers*), des abîmes souterrains (*Voyage au centre de la Terre*) ou encore les couches élevées de l'atmosphère (*De la Terre à la Lune*, *Autour de la Lune* ...).

Ces voyages ménagent une part importante à l'imaginaire. Les données scientifiques sont traduites en termes d'actions, de péripéties, qui facilitent les entreprises des personnages.

Il expose aussi des machines, anticipations qui précèdent de peu la réalité, comme le Nautilus du Capitaine



Nemo, ou la machine à vapeur de l'Albatros dans *Robur le Conquérant*. La mer l'a toujours attiré et il s'achète un yacht à Amiens où il s'installe en 1871. Grâce au succès de ses romans il aura d'ailleurs des yachts de plus en plus somptueux et mènera grande vie tout en continuant d'écrire pour les jeunes (Michel Strogoff, Un capitaine de 15 ans, Tribulations d'un Chinois en Chine, Mathias Sandorf.

Mais, en 1886, brusque changement : agressé par son neveu, blessé à la jambe, las et désenchanté, il vivra dans sa province en ermite. Elu au Conseil Municipal d'Amiens en 1888, Officier de la Légion d'Honneur en 1892, il écrira encore, mais ses romans sont plus pessimistes, comme *L'île à hélices*, ou *Le phare du bout du monde* ou encore *Maître du Monde*. Le thème du savant fou créateur de l'explosif absolu se rapporte à l'utilisation du savoir, question à laquelle il a du mal à répondre, lui qui sera toujours intéressé par la lutte de l'homme contre la nature.

Jules Verne meurt le 24 mars 1905 à Amiens, sans avoir été élu à l'Académie Française alors qu'il l'avait tant souhaité.

Après avoir été l'un des écrivains les plus lus de son époque, il reste l'auteur le plus célèbre chez les jeunes, et les moins jeunes, assoiffés d'aventures « extraordinaires ».

La Poste lui a d'ailleurs consacré plusieurs timbres et blocs philatéliques dont nous donnons un aperçu.



FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN 2013



ANIMATIONS MUSICALES

GRATUIT

PLACE DE LA BASOCHE

- 19h30 à 21h : Comédie musicale STARMANIA par les ateliers chants de l'APJC
- à partir de 21h : Karaoké live animé par le groupe Grape Stromp

SQUARE DU CONSERVATOIRE

- 17h à 18h30 : Estrades en plein air des élèves du Conservatoire

PÉNICHE LE CHAT QUI PÊCHE

- 17h à 18h : La Chorale d'Or
- 18h à 19h : Ateliers de Musiques Actuelles du Conservatoire
- 20h à 23h : Groupe musical – Michel Dam-Disco

Grand salon du cinquantenaire des reflets de l'Aulnoye

Lors du salon des Reflets de l'Aulnoye qui a célébré le cinquantième anniversaire, il a été remis plusieurs prix aux exposants :

1^{er} prix de l'association : M. Roland Montironi pour ses grandes sculptures de femmes

2^{ème} prix de l'association : Mme Marie Palermo pour son tableau de marine

3^{ème} prix de l'association : Mme Geneviève Sohier pour ses tableaux sur l'automne

Prix du CECAS, Espace des Arts : M. Michel Carassus, pour son tableau

géométrique.

Le public a montré des signes évidents d'intérêt et nous a beaucoup félicités pour cet ensemble.

2 classes de l'école Monceau ont visité l'exposition. Les élèves du CE2d de Mademoiselle Koreeawa ont voté pour la « nébuleuse » de Jean-Claude Renaux ; ceux du CM1b de Madame Girault ont voté pour « Paris à travers les âges » de Louis Fichaux. Des résidents de la nouvelle maison de retraite, venus seuls ou avec leur animatrice, ont grandement apprécié la visite personnalisée qui leur a été faite.



Contact : Mme Renault
Dominique, 06 80 43 84 67,
dreno@live.fr

Brocante : dimanche 9 juin 2013

Comme chaque année, l'association des commerçants Mairie-Basoches organise une brocante sur la place de la Basoche et dans les rues adjacentes.

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités sont proposées :

- Découper le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer ou le déposer avant le 27 mai 2013 à la Pharmacie du Marché, 3 allée Robillard Les Pavillons-sous-Bois
- Retirer le bulletin chez les commerçants de la Basoche adhérents ou à l'accueil de la Mairie, ou sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

A ENVOYER à l'adresse suivante : **ASSOCIATION COMMERÇANTS ARTISANS MAIRIE BASOCHE**
Brocante 2013 - Pharmacie du Marché - 3 allée Robillard (près du Franprix) - 93 320 Les PAVILLONS-SOUS-BOIS

- Nom et prénom _____
- Adresse _____ Tél/ portable _____
- Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres) _____
- Avez-vous déjà participé à la brocante des Pavillons-sous-Bois ? _____
- Demeurez-vous sur la zone de la Brocante ? _____ • Souhaitez-vous une zone d'emplacement particulier ? _____

Sachant que nous restons seuls décisionnaires de la distribution des emplacements

Tarif : 20 € les 2 mètres

Chèque à libeller à l'ordre de « Association Commerçants Artisans Mairie Basoche »
Indiquer le montant, la banque ainsi que le numéro du chèque ci-joint :

Montant : _____ € Banque : _____ n° du chèque : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement indiqué ci-dessous et m'engage à le respecter.

SIGNATURE (obligatoire)

Merci de nous retourner le bulletin dûment complété par courrier, accompagné **de votre règlement par chèque et la copie de votre carte d'identité recto/verso** : de préférence avant le 27 mai 2013, à l'adresse mentionnée sur ce bulletin d'inscription. Ensuite, vous recevrez par la poste un récépissé. Ce récépissé mentionnera : les coordonnées de votre emplacement et le montant réglé. Règlement disponible auprès de l'association des commerçants Mairie-Basoches.

SEP Tennis de table

L'arrivée du printemps marque déjà la dernière ligne droite de la saison sportive 2012-2013.

En Championnat de France par équipes, l'équipe fanion masculine occupe la troisième place de sa poule en Nationale 3. Après avoir été vaincu (7-11) sur le terrain de Mer, leader de la poule, elle s'est bien rattrapée en gagnant assez facilement les trois rencontres suivantes contre l'entente Saint Pierraise, Niort et Nantes sur le même score (11-5). La fin de saison s'annonce passionnante vu que la deuxième place de la poule, synonyme de montée en nationale 2, est encore accessible pour les Pavillonnais, à condition de faire un sans-faute contre Pays Courvillois, Antony et Thorigné-Fouillard. L'équipe fanion féminine n'est pas en reste puisqu'elle est actuellement lea-

der de sa poule en Prérégionale suite à ses victoires contre Puiseux (18-9), Saint-Denis (19-11) et Argenteuil (17-13). Nul doute que la remontée en Régionale 1 est largement accessible pour les Pavillonnaises.

S'agissant des autres équipes, l'équipe 2 masculine lutte pour son maintien en Régionale 2 après son match nul à Yerres et ses trois défaites contre La Ferté Mennecy (4-16) Ermont-Plessis (9-11) et Pantin (7-13). Le maintien reste accessible à condition d'obtenir des bons résultats contre Julien Lacroix, Plessis et Igny. L'équipe 3, quant à elle, occupe le trio de tête de sa poule en Prérégionale après sa courte défaite à Saint-Denis, son match nul au Pré-Saint-Gervais et ses deux victoires contre Romainville et Pantin. L'équipe 4 est en danger en Départementale 1

puisque'elle occupe l'avant dernière place de sa poule de Départementale 1 avec un match nul contre Noisy-Le-Sec et trois défaites contre Gagny, Stains et Rosny. Enfin, l'équipe 5 est actuellement cinquième de sa poule en Départementale 2 après ses deux défaites contre Bobigny et Saint-Denis et sa victoire contre Ville-momble.

En individuels, il faut noter les bonnes performances des joueurs et joueuses de la section qui ont finalement obtenu la cinquième place du département au Challenge Bernard Jeu. Citons plus particulièrement Rachid Mansour, vainqueur en Senior Messieurs contre un autre Pavillonnais Mathieu Dusailant, Malca Dumez deuxième en cadette ainsi que Guillaume Neyvoz deuxième en cadet.

Soirée des Mérites Sportifs

Mardi 12 février 2013, tous les représentants des associations sportives de la Ville étaient réunis à salle Mozart pour participer à la cérémonie des Mérites Sportifs.

Tous les 2 ans, la ville des Pavillons-sous-Bois récompense les sportifs qui se sont illustrés dans leur domaine ainsi que les bénévoles des associations sportives qui contribuent largement au succès des sections en consacrant leur temps libre à l'organisation des entraînements et des compétitions.

Médaillés 2013

SEP FOOTBALL

Equipe Seniors 1 masculine
Equipe U 13 féminine

SEP BASKET

Thierry FLORENT
Nathalie ANICET

SEP JUDO

Leslie BONNARD
Vincent PARISI

SEP PETANQUE

Equipe Championne de France Triplette

Equipe Championne de France des Clubs de Nationale 2

SEP CYCLISME

Jeanne DAVID
Alain PANNETIER

SEP ATHLETISME

Alice ROQUAIN

SEP TENNIS DE TABLE

Jean-Bernard GEBERT
Equipe première masculine

SEP TENNIS

Jacques NONY
François TOUCHET

Stéphane SARDA a été médaillé au titre de sa participation à la diagonale des fous, épreuve d'ultra-trail, qui se déroule sur l'île de la Réunion.



SEP Tennis

Demi-cotisation à partir du 1^{er} avril : 130€ pour les adultes/ 75€ pour les jeunes.

D'excellents résultats ont été obtenus lors des Championnats hiver : première place et montée pour l'équipe première messieurs/ première place et montée pour l'équipe 2 messieurs/2^{ème} place et maintien pour l'équipe première dames.

Un stage de tennis pour les jeunes

et pour les adultes est organisé pendant les vacances de printemps (du 6 au 10 mai).

Les travaux concernant la couverture du deuxième court en terre battue commenceront le 10 juin et seront réceptionnés la semaine du 19 août. Le SEP tennis disposera donc de deux terrains en terre battue couverts et chauffés pour la saison 2013/2014.

Les championnats par équipes printemps/été auront lieu à partir du 12 mai. Venez nombreux encourager nos équipes messieurs et dames les samedis et dimanches sur nos installations.

SEP Tennis
Tél. : 01 48 48 83 31

LE SEP fête son centenaire

Le Stade de l'Est a été créé en 1913, ce qui veut dire qu'en 2013, il existe précisément depuis 100 ans. Un centenaire que le SEP compte bien fêter avec vous ! Pour cette année festive, les sections, la Municipalité et leurs partenaires vous réservent de belles surprises. Notez d'ores et déjà la journée du **23 juin 2013** dans votre agenda, car de nombreuses activités et événements seront organisés pour vous au Stade de l'Est.

Pour commencer les festivités, les 6 sections sportives de l'Omnisport SEP : athlétisme/gymnastique, basket ball, cyclisme, football, pétanque et tennis de table, les 2 sections indépendantes judo et tennis, la Municipalité et les partenaires la Société Générale des Pavillons-sous-Bois, le Photoclub Pavillonnais et Clubeo se rassemblent pour vous inviter à participer au grand concours photos :

Le Stade de l'Est en images !

Envoyez dès aujourd'hui les plus belles photos de votre section sportive préférée à l'adresse : sep.photo@hotmail.fr et vous serez peut-être l'un des gagnants de ce concours organisé pour le Centenaire

Des informations techniques et pratiques :

Pour participer à un concours photo, il ne suffit malheureusement pas de prendre des jolis clichés et de les envoyer en espérant qu'ils figurent parmi les plus beaux. Il y a quelques règles à respecter, et notamment ce que nous appelons le Droit à l'image :

Vous devez vous assurer auprès des personnes identifiables que ces dernières soient bien d'accord pour que vous nous envoyiez vos clichés. Informez-les que, si votre photo est gagnante, elle est susceptible d'être affichée ou publiée sur différents supports de communication (par ex. les sites web des sections, des expositions photo, le magazine de la ville,...).

Vous allez être présents sur les installations sportives pour prendre vos photos. Nous vous remercions de respecter les sportifs, l'encadrement et les lieux et de ne pas déranger le bon déroulement des entraînements, matches et compétitions.

Format des photos : résolution entre 5 et 10 Mpix maximum, au format JPEG

Nombre de photos : 3 photos maximum par participant. La taille maximum de l'e-mail avec les 3




photos ne doit pas dépasser les 4Mo. Les photos pourront être envoyées en plusieurs fois, être en couleur ou monochrome

Adresse e-mail pour l'envoi de vos photos: sep.photo@hotmail.fr sous mentions obligatoires de votre nom, prénom, âge, numéro de téléphone (et votre section si vous êtes licencié au Stade de l'Est Pavillonnais).

Dates du concours : vous pouvez envoyer vos photos dès aujourd'hui. La clôture du concours sera le 31 mai 2013. Les gagnants seront annoncés lors de la journée **LE SEP FETE SON SIECLE** qui aura lieu le dimanche 23 juin 2013.

L'histoire du SEP : afin de recueillir le plus grand nombre de témoignages et anecdotes, n'hésitez pas à les envoyer par mail.

Suivez-nous sur la page  Centenaire du Stade de l'Est Pavillonnais

Sports en fête

Dimanche 23 juin 2013

Le SEP fête son siècle

1913
2013



Matches de football

des Anciens de la Section, des Féminines
et des joueurs internationaux.

Show tennis de table

avec Jacques Secrétin (Champion du Monde)
et Patrick Roversé (Champion de France)

**ACCÈS
GRATUIT**

Espace dédié
Petite Enfance
2-6 ans

Tombola gratuite
et d'autres surprises

Buvette et petite restauration
toute la journée.

Animations - Jeux

Accrobranches, Trampoline, Zorb ball
Structures gonflables, Vélos fous,
échasses urbaines

Démonstrations sportives

Yoga, Badminton, Judo, Basket,
Athlétisme, Pétanque, Tennis.
Participation de champions.

SEP Athlétisme

Du plaisir et des sourires. Voilà pour un premier résumé des Championnats de France de cross country qui se sont déroulés le dimanche 3 mars 2013 sous le soleil éclatant de Lignières-en-Berry, où nos trois athlètes qualifiées ont défendu nos couleurs.

Le rouge et l'or des Pavillons-sous-Bois ont en effet brillé puisque cette belle journée a vu Alice Rocquain, 4^{ème} l'an passé, monter sur la 2^{ème} marche du podium après 3560m et 12'00 d'effort ! Elle devient donc Vice-Championne de France de cross court derrière Claire Perraux-Navez, qui conserve son titre, sous le regard et les acclamations des supporters ayant fait le déplacement. Dans le groupe de tête tout au long de la course, Alice a une fois de plus éclaboussé la foule de son talent pour notre plus grand bonheur, tout juste trois

semaines après avoir décroché l'argent aux Championnats Île-de-France de la discipline. Elle termine donc la saison hivernale en apothéose, continuant ainsi sur la lancée d'une saison estivale 2012 particulièrement réussie (médaillée de bronze sur 1500m aux Championnats de France Elite sur piste, puis en or sur 5000m aux Championnats de France Nationaux). Un peu plus tard dans l'après-midi, Marianne Ivoy, qualifiée pour la 7^{ème} année consécutive, a réalisé une très belle course pour prendre la 232^{ème} place (sur 439) du cross élite femme. Elle se classe ainsi 25^{ème} espoir sur 108 et améliore sa performance par rapport aux années précédentes! Enfin, pour sa première participation à une compétition de niveau national, Antoine Houle a terminé 334^{ème} sur 364 du cross élite homme qui clôturait la journée, et 88^{ème} sur 106 de la



catégorie espoir. Une belle première pour cet athlète Canadien fraîchement débarqué au club (c'est sa première saison sous les couleurs du SEP).

Encore un grand bravo à tous les trois, et maintenant, place à la piste !

SEP Athlétisme
Tél. : 06 68 16 08 67 (après 18h)
Courriel : agnes.rol@hotmail.fr



A LOUER

LOCAL PROFESSIONNEL DE 210 M²

dans une résidence neuve au rez-de-chaussée
 comprenant **une terrasse de 80 m²**
 et **4 emplacements de stationnement**

Situation RN3 avenue Aristide Briand aux Pavillons-sous-Bois



**CONTACT DIRECT
 AVEC LE
 PROPRIETAIRE
 AU
 01 40 89 77 19**

Un éditorial inacceptable !

La loi fait obligation au maire d'organiser chaque année un débat d'orientation budgétaire préalable à l'adoption du budget. Il s'est déroulé le 11 février 2013.

Dans un éditorial, paru dans « Les Pavillons Infos » imprimé avant cette réunion, le maire UMP écrit que « lors de chaque débat budgétaire, l'opposition réclame une augmentation des impôts locaux ». Il nous attribue des propos que nous n'avons pas tenus car nous ne préconisons nullement cette hausse. Cette méthode est indigne et nous dénonçons cette manipulation inacceptable.

Le maire UMP ne peut justifier comment il financera les nombreux projets qu'il annonce à quelques mois des élections municipales. Des projets qui ne suffiront pas à rattraper le retard en équipements publics accumulé depuis 17 ans. Des projets au coût sous estimé dont le financement repose en partie sur des subventions incertaines. Des projets qui n'envisagent pas sérieusement le logement conventionné, le développement durable, les investissements de voirie, ou la place de la culture dans notre ville.

Nous voudrions comprendre comment le maire UMP entend répondre aux attentes de la population qui augmente régulièrement sans accroître les impôts ou emprunter ? Est-ce bien réaliste ? Une politique à laquelle le maire ne croit plus lui-même, lorsqu'il se demande lors du débat d'orientation budgétaire s'il ne sera pas dans l'obligation d'augmenter les impôts pour payer les dépenses de fonctionnement. Le maire UMP sait d'ores et déjà qu'il ne pourra pas tenir ses promesses sauf à continuer à augmenter toujours le coût des participations des usagers aux différents services municipaux, ce que nous refusons pour notre part.

Bernard Deny et J-F Chleq,
conseillers municipaux socialiste
et apparenté

Rythmes scolaires : une réforme bâclée

La modification des rythmes scolaires suscite un mécontentement général. Ce n'est en aucun cas une urgence, et encore moins la question centrale pour une véritable refondation de l'école, d'autant moins que les réponses apportées doivent être des réponses nationales et non au gré des décisions politiques des municipalités, au regard de leurs choix ou de leurs budgets, très inégaux.

Si Paris, ville riche, n'arrive pas à réunir les conditions d'une vraie mise en œuvre de la réforme, comment croire que les autres collectivités y parviendront ? Cette réforme ne s'attaque pas aux causes de l'échec scolaire et n'améliore pas les conditions d'apprentissage des enfants. Elle s'accompagne d'un désengagement financier de l'État qui demande toujours plus aux collectivités.

Elle a été insuffisamment préparée et financée, des réunions quadripartites entre syndicats, ministère, collectivités locales et parents avaient été demandées, elles n'ont pas été organisées.

La réforme dégrade sensiblement les conditions de travail des enseignants. Elle ne répond en rien aux attentes des parents d'élèves. Surtout, rien n'indique qu'elle permettra de lutter contre les inégalités scolaires qui existent aux Pavillons sous Bois, comme ailleurs. C'est à cette question qu'une réforme de l'école devrait s'atteler.

L'école, les élèves des Pavillons sous Bois, méritent mieux que cette réforme bâclée.

C'est ce qui m'a amené à voter contre la mise en œuvre de celle-ci à la rentrée 2013 dans les écoles de la ville.

Alain SUTOUR
Conseiller municipal
Front de Gauche

Je ne suis pas d'un naturel pessimiste ou alarmiste. Pourtant, l'annonce passée quasiment inaperçue d'une coupe dans les dotations aux collectivités territoriales de 4,5 milliards d'euros sur 3 années, laisse présager une chute brutale de l'investissement local (qui représente aujourd'hui 72% de l'investissement public).

Il y a fort à parier que les collectivités se contenteront de n'assurer que le strict minimum, à savoir l'entretien et la maintenance des équipements existants.

Ces coupes auront également des conséquences directes sur...notre feuille d'impôt : le département vient de voter une hausse de la taxe foncière de 5,9% alors même que les tarifs des cantines des collégiens ont augmenté de 50% à 100%, que les subventions d'investissement à la culture et au sport sont suspendues pendant 3 ans et qu'il ne construit plus de structures petite enfance. Une incertitude pèse d'ailleurs sur la participation du département à la réalisation de la nouvelle crèche du canal...

Enfin, avec l'acte III de la décentralisation en discussion, le Président de la Région Ile-de-France n'a pas caché son enthousiasme sur la mesure visant à rétablir l'autonomie fiscale de la région. De nouvelles hausses d'impôts en perspective ? Au moment même où l'Italie lance une réflexion visant à supprimer ou fusionner quelques provinces pour faire des économies... Malheureusement, notre gouvernement n'a pas fait ce choix.

Sabrina ASSAYAG
Conseillère municipale UDI

SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS, ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

FÉVRIER 2013

17	Pharmacie Centrale	18 place du Général-de-Gaulle – Le Raincy	01 43 81 07 79
24	Pharmacie Kombo	CCIAL des Anges – Clichy-sous-Bois	01 43 30 07 07

MARS 2013

3	Pharmacie Lagoutte et Jean	21 rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 42 11
10	Pharmacie Durand Labrunie	1 avenue de Chanzy – Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 10 64
17	Pharmacie des 7 îles	CCIAL des 7 îles 188 avenue Jean-Jaurès- Montfermeil	01 43 30 47 18
24	Pharmacie de la Gare	7 boulevard de la République – Livry-Gargan	01 43 81 02 34
31	Pharmacie Betrancourt	26 rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 43 49

AVRIL 2013

1 ^{er}	Pharmacie Budin	24-26 rue Jean-Jaurès – Gagny	01 43 09 03 45
7	Pharmacie Centrale	18 place du Général-de-Gaulle – Le Raincy	01 43 81 07 79
14	Pharmacie Tourabaly	195 bis allée de Montfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 02 94 94

• URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier - Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous de 9h à 21h 7j / 7 135 avenue Vauban - Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

- **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. Tél. : 01 48 50 30 00

- **PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H** : 01 48 36 28 87

• AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur - 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

- **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17
- **POLICE MUNICIPALE** : Maison des services publics allée de Berlin Tél. : 01 48 02 75 37 06 03 21 20 39 ou 06 34 28 66 05
- **PERMANENCE MUNICIPALE** : Tél. : 01 48 48 20 94
- **GENDARMERIE** : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Février 2013

Olivier POUCHIN

Mars 2013

Abdelhakim BENTRARI et Marwa KHADHRAOUI

Ioan-Vasile CODRE et Nicoleta-Irina MITU

Gaël MENOUX et Aouicha HARBIT

Denis OLDJE et Natasa UZELAC

Jonathan WOLKOWITCH et Johanna LÉVY

NAISSANCES

Janvier 2013

Timéo HAMILLE né le 27 janvier

Camille CATAU née le 30 janvier

Nina ROUSSEL née le 30 janvier

Février 2013

Anthony GIRALDO PAULIN né le 11 février



FORMATION - EMPLOI EN ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE

PRÉPAREZ UN TITRE PROFESSIONNEL EN 1 AN OU VOTRE BTS EN 2 ANS



ADMINISTRATIF

- Agent Administratif
- Agent d'accueil et d'Information



SECRETARIAT

- Secrétaire - Assistante
- Assistante de Direction
- Assistante de Gestion



COMPTABLE

- Comptable Assistant
- Comptable Gestionnaire
- Gestionnaire de paie



VENDEUR

- Employé(e) de magasin
- Vendeur spécialisé en magasin
- Manager Univers Marchand
- Manager unité commerciale



COMMERCIAL

- Attaché(e) Commercial(e)
- Assistant(e) Commercial(e)
- Négociateur Technico-commercial



RESSOURCES HUMAINES

- Assistant(e) Ressources Humaines



RELATION CLIENT

- Conseiller Relation Client à distance
- Négociateur Relation Client

ALTER EGO FORM'ACTION

82/86 rue de l'Etoile
93000 BOBIGNY
Tél. : 01 57 14 48 79 - Fax : 01 57 14 45 19

recrutement@aeformaction.com



MONOPRIX

PAVILLONS-SOUS-BOIS

FAITES VOS COURSES

UN PEU BEAUCOUP

À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clifchy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.



Clinique VAUBAN

01 45 09 73 00 - www.clinique-vauban.fr
135 avenue Vauban - 93190 LIVRY-GARGAN

Consultations sans rendez-vous 9 h/21 h - 7j/7

Chirurgie 01 45 09 73 20

Installations du plus haut niveau technique et sécuritaire

Chirurgie Générale - Digestive - Thoracique - ORL - Vasculaire - Urologique - Orthopédique
Traumatologique - Esthétique et réparatrice - Stomatologique - de l'Obésité...

Maternité 01 45 09 73 73

Urgences obstétricales 24 h/24 - 7j/7

Equipe médicale complète

Suivi de grossesse et accouchement - Préparation accouchement en piscine - Ostéopathie Maman/Bébé...

Endoscopie 01 45 09 73 20

Digestive - ORL - Orthopédique - Gynécologique - Urologique

Imagerie 01 43 32 01 20

Scanner - Echographie 3D - Radio numérique - Mammographie - Ostéodensitométrie - Panoramique dentaire

Parking dans la clinique - ACCES :

Autoroute A3 (Paris/Lille) Sortie Bondy - Continuer sur RN3 (Av. Galliéni) 3,7 km
A Bondy, sous le Pont SNCF (Carrefour S. Allende) tourner à gauche Av. Vauban